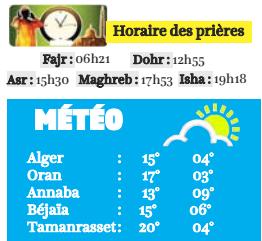


# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 8 janvier 2019 - 1<sup>er</sup> Djoumada Al-Oula - N° 2108 - 6<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE-EGYPTE

**Bouchareb réaffirme la disponibilité de l'Algérie à développer sa coopération avec l'Egypte dans divers domaines**

P. 24

ALGÉRIE-CROATIE

**APN: Installation du groupe d'amitié «Algérie-Croatie»**

P. 24

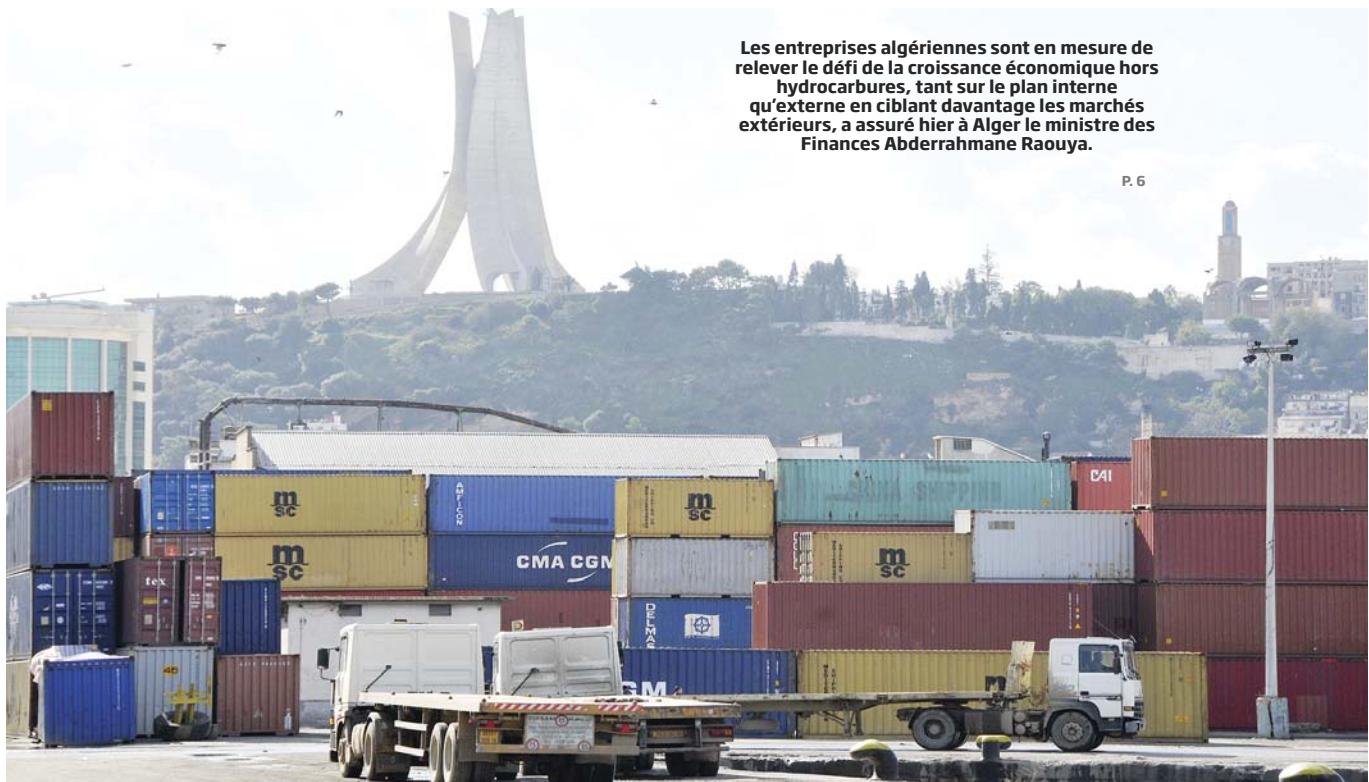
GABON

**L'Algérie condamne la tentative de "coup de force" au Gabon**

P. 24

CROISSANCE HORS HYDROCARBURES:

## Les entreprises algériennes en mesure de relever le défi



Les entreprises algériennes sont en mesure de relever le défi de la croissance économique hors hydrocarbures, tant sur le plan interne qu'externe en ciblant davantage les marchés extérieurs, a assuré hier à Alger le ministre des Finances Abderrahmane Raouya.

P. 6

### TAMANRASSET :

**Bedoui met l'accent sur l'accompagnement des investisseurs dans les zones d'expansion touristique**

**Hausse du chiffre d'affaires du secteur des assurances sur les 9 premiers mois de 2018**

**ARMÉE**  
**En visite à la 2<sup>e</sup> RM, Gaïd Salah supervise un exercice démonstratif avec munitions réelles**



### Football

LIGUE 1 MOBILIS/ MC ORAN :

**Cherif El Ouezzani soutient Belatoui et tire la sonnette d'alarme**

*L'ancien international algérien, Si Tahar Cherif El Ouezzani, a écarté l'éventualité de prendre les commandes techniques du MC Oran, tout en affichant sa disponibilité pour aider la formation qui l'a enfanté à se maintenir en Ligue 1 Mobilis de football.*

**POMME DE TERRE:**  
**Plusieurs dispositifs pour appuyer la filière**

**ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE:**  
**17 morts en 24 heures**

Dix-sept personnes ont péri asphyxiées par des fuites de monoxyde de carbone, dans plusieurs régions du pays, au cours des dernières 24 heures, selon un bilan rendu public hier, par les services de la Protection civile.

### SANTÉ

**Pouce ou tétine, quelles différences ?**

*Entre le pouce et la tétine, la bataille fait rage depuis des années. Le premier déforme les dents et retardera le développement du langage, la seconde sera plus physiologique.*

P.p 12-13

P. 21

P. 5

P. 8

## CE MATIN À L'HÔTEL MAZAFRAN

**Rencontre d'évaluation des activités du secteur du tourisme et de l'artisanat**

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, M. Abdelkader Benmessaoud, présidera ce matin à l'hôtel Mazafran, les travaux



d'une rencontre d'évaluation des activités du secteur du tourisme et de l'artisanat au cours de l'exercice 2018.

**COMMERCE  
Djellab à Tlemcen**

Le ministre du Commerce, M. Saïd Djellab, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tlemcen. Au cours de cette visite, le ministre procédera à l'inauguration du premier Salon régional de la production et de l'exportation prévu du 8 au 10 janvier au Palais des Expositions El Koudia. Le salon intervient dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires à l'Ouest du pays pour valoriser davantage le produit local. En marge du Salon, une table-ronde sur le thème «L'exportation hors-hydrocarbures, la mission de tous», ainsi que des conférences en rapport avec le sujet seront organisées.

**JEUDI À L'OPÉRA D'ALGER  
Spectacle animé par le Ballet et Lamia Aït Amara**

Sous le patronage du ministère de la Culture, l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise jeudi 10 janvier à partir de 19h30, un spectacle animé par Lamia Aït Amara et le Ballet de l'Opéra.

**EDUCATION NATIONALE  
Inauguration de 14 nouveaux établissements**

La ministre de l'Education Nationale, Mme Nouria Benghebrit, et le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Abdelwahid Temmar, procéderont aujourd'hui, à l'inauguration de 14 nouveaux établissements scolaires (11 primaires, 2 écoles moyenne et 1 lycée) au niveau de la capitale.

**Météo**

	Max	Min
Alger	15°	04°
Oran	17°	03°
Annaba	13°	09°
Béjaïa	15°	06°
Tamanrasset	20°	04°

**SÛRETÉ NATIONALE  
Rencontres d'orientation au profit des unités opérationnelles de police de sécurité publique**

Sur instruction du Directeur général de la Sûreté nationale, la Direction de la sécurité publique de la DGSN a tracé, en coordination avec les inspections régionales de police, un programme national de rencontres d'orientation, au profit des forces de police relevant des services opérationnels de la sécurité publique, des unités de maintien d'ordre et des brigades de sécurité routière. Lors de ces rencontres, il a été procédé à l'analyse et l'évaluation des différents dispositifs mis en place et des effectifs mobilisés pour sécuriser les différentes manifestations de l'année 2018, et également à l'étude des grands axes du plan de mobilisation au titre de l'année 2019. Ces rencontres ont été l'occasion pour les représentants du DGSN pour donner des orientations en vue de redoubler d'efforts et de consolider la coordination avec les autres partenaires sécuritaires afin de garantir la sécurité des personnes et des biens dans le strict respect des lois de la république et des principes de droits de l'homme. D'autre part, il a été insisté sur la nécessité de soutenir l'action de proximité en direction du citoyen, notamment à travers les campagnes de sensibilisation sur la prévention et la sécurité routière. A noter que ces assises s'inscrivent dans le plan annuel de la DGSN visant l'évaluation de l'action des forces de police dans l'exécution de leurs missions constitutionnelles.



Les services de police auprès de la Sûreté de wilaya de Mascara ont recensé près de 25900 appels téléphoniques à titre de l'exercice 2018, dont 4607 appels pour les demandes de secours et d'intervention, 341 appels relatifs aux accidents de la circulation routière, 1513 appels relatifs aux demandes d'information et d'orientation et 19439 pour divers appels, indique un communiqué de la Cellule de communication et presse de la DGSN. La Direction générale de la Sûreté nationale reste au service du citoyen 7J/7 et 24H/24 sur le 1548 et le 17.

**SÛRETÉ DE WILAYA DE MASCARA  
25 000 appels téléphoniques reçus sur le «1548» et le «17» en 2018****Horaire des prières**

Mardi 1<sup>er</sup> Jumada-al-oula 1440

Fajr	06:21
Dohr	12:55
Asr	15:30
Maghreb	17:53
Isha	19:18

**MOUDJAHIDINE****Zitouni jeudi à Tizi-Ouzou**

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, effectuera, jeudi 10 janvier, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi Ouzou.

**CET APRÈS-MIDI AU CCI****Conférence sur : «La dimension amazighe dans l'identité nationale»**

Le Centre culturel islamique (CCI), organise cet après-midi à partir de 13h30, une conférence sur la dimension Amazigh dans l'identité nationale.

**DU 28 AU 30 JANVIER****À LA SAFEX****Salon international****de la sécurité et la****prévention routière**

La 2<sup>e</sup> édition du Salon international de la sécurité et la prévention routière, se tiendra du 28 au 30 janvier, au Pavillon central de la Safex (Palais des Expositions).

**DU 28 AU 30 JANVIER****À LA SAFEX****Salon international****de la sécurité et la****prévention routière**

A l'occasion de la célébration du jour de l'an Amazigh «Yennayer 2969», l'Office national de la culture et d'information (ONCI), organise cet après-midi à partir de 14h30, au Complexe culturel de l'artiste Abdelwahab-Salim de Chenoua (Tipasa), un programme spécial comprenant une kaâda traditionnelle chenoui, conférence, poésie et chant folklorique chenoui.

**DEMAIN À 10H****Le Président de l'Association des concessionnaires automobiles invité du Forum d'El Wassat**

Le président de l'Association des concessionnaires automobiles, M. Youcef Nebbache, sera l'invité demain mercredi 9 janvier à partir de 9h, du Forum du quotidien El Wasast.

**ARMÉE****En visite à la 2<sup>e</sup> RM, Gaïd Salah supervise un exercice démonstratif avec munitions réelles**

*Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a supervisé, au deuxième jour de sa visite lundi à la 2<sup>e</sup> Région militaire à Oran, l'exécution d'un exercice démonstratif avec munitions réelles «Borkane 2019», indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.*

Lors de cette deuxième journée, le Général de Corps d'Armée «poursuivi l'inspection de quelques unités déployées dans le territoire du Secteur militaire de Sidi-Bel-Abbès, où il a supervisé l'exécution d'un exercice démonstratif avec munitions réelles Borkane 2019», précise la même source.

Gaïd Salah a suivi, en compagnie du Général-major Mefah Souab, Commandant de la 2<sup>e</sup> Région militaire, un exposé sur le déroulement de l'exercice, présenté par le Commandant de la 36<sup>e</sup> Brigade d'infanterie motorisée, portant sur l'idée générale et les différentes phases de son exécution, ajoute le communiqué.

Ont pris part à l'exécution de cet exercice des unités relevant respectivement de la 8<sup>e</sup> Division blindée et de la 36<sup>e</sup> Brigade d'infanterie motorisée, ainsi que des aéronefs de combat engagés afin de détecter les unités ennemis. L'exercice a pour objectif principal «d'évaluer et de tester les performances et l'efficacité des systèmes d'armes et des engins et véhicules modernisés et développés localement au niveau des établissements de modernisation et de rénovation du matériel de l'Armée nationale populaire», indique le MDN.

Au niveau du champ de tirs et de manœuvres de la Région, le Général de Corps d'Armée «a suivi, de près, le déroulement des actions exécutées par les unités participant à cet exercice». Selon le communiqué, des actions ont été menées avec «une parfaite in-

teropérabilité, un grand professionnalisme et un haut niveau, reflétant les grandes aptitudes au combat des équipages et des commandants d'unités à tous les niveaux».

Ces actions démontrent également «le degré de compétence des personnels quant à l'emploi des différents systèmes d'armements et des équipements mis à disposition, ce qui contribue à la réalisation de résultats très satisfaisants à travers la précision de tirs avec les différentes armes», estime la même source.

A l'issue de l'exercice, le Général de Corps d'Armée «inspecté et passé en revue quelques engins et véhicules de combat modernisés, pour tenir ensuite une rencontre avec les personnels des unités ayant pris part à cet exercice, où il a prononcé une allocution d'orientation, diffusée via visioconférence à l'ensemble des unités de la 8<sup>e</sup> Division blindée et de la 36<sup>e</sup> Brigade d'infanterie motorisée, et à travers laquelle il a souligné que ces résultats obtenus lors des tirs, méritent d'être encouragés et que l'ensemble des participants méritent, à leur tour, d'être salués pour leurs efforts consentis dans cet exercice d'évaluation, car ceci permet d'optimiser, concrètement, le niveau des potentiels de combat du corps de bataille de l'Armée nationale populaire. Cela dénote également de la maturité en termes de formation, d'instruction et de préparation». Ces résultats réalisés, aujourd'hui, lors de cet exercice d'évaluation constituent un



indice qui témoigne clairement de l'intérêt accru qu'acorde le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire à la formation, l'instruction, la préparation au combat et à la mise à disposition de toutes les exigences matérielles et d'équipements qui s'accordent avec le parfait accomplissement des missions assignées», ajoute-t-il.

«Assurément et sans doute, l'un des signes du progrès est l'aptitude à employer les grands et nombreux moyens humains et matériels mis à disposition, grâce au soutien permanent et indéfectible dont jouissent nos Forces armées, de la part de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale», relève Gaïd Salah. Il a, à ce titre, tenu à «saluer et mettre en valeur le haut niveau atteint par nos hommes lors de cette réalisation d'évaluation sur le terrain. Ces hommes qui ont fait montre de grandes aptitudes en termes de la bonne maîtrise

des facteurs de la parfaite exploitation des équipements modernes mis à disposition. Cela reflète, donc, que nous avons réussi à créer une grande affinité et une cohérence entre la démarche de réaliser un matériel moderne, développé et adapté aux impératifs des missions de terrain assignées d'une part, et la démarche de la préparation et de la formation d'une ressource humaine qualifiée capable de maîtriser correctement ces matériaux et équipements d'autre part». Ce succès constitue, sans nul doute, le fruit d'une vision clairvoyante et perspicace et de laborieux efforts qui sont couronnés, grâce à l'aide d'Allah Le Tout-Puissant, par la concrétisation des résultats escomptés», a-t-il fait valoir.

A l'occasion, le Général de Corps d'Armée a mis l'accent sur la nécessité de «se conformer avec rigueur à la concrétisation des programmes de préparation au combat étant le chemin qui aboutit à la réalisation du progrès escompté et à la disponibilité opérationnelle requise».

**AFFAIRES RELIGIEUSES**  
**Début des séances de dialogue entre le ministre des Affaires religieuses et les représentants de la Coordination nationale des imams**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohammed Aissa a présidé, dimanche à Alger la première séance de dialogue avec les représentants de la Coordination nationale des imams et des fonctionnaires des Affaires religieuses consacrée au débat des revendications socioprofessionnelles soulevées par ce syndicat.

S'exprimant à l'issue d'une réunion tenue au siège du ministère en présence de cadres du secteur et du représentant du Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le ministre a indiqué que «cette séance de dialogue s'inscrit dans le cadre d'une série de séances successives qui seront tenues à l'avenir en vue de parvenir à une solution aux obstacles et problèmes entravant l'imam à exercer ses missions».

Il s'est félicité de «la tenue de séances de dialogue avec les imams en vue d'ouvrir une série de rencontres visant à surmonter les obstacles empêchant l'imam de jouer pleinement son rôle qui consiste notamment en la diffusion de la vertu, des bonnes moeurs et des valeurs au sein de la société, en sus de la préservation de la stabilité du pays et le renforcement de l'Etat et de l'unité de la nation».

Les échanges avec les représentants de la Coordination des imams, du représentant de l'UGTA et de cadres du ministère lors de cette réunion «augurent d'un avenir prospère pour ce secteur», a ajouté le ministre. De son côté, le Secrétaire général de la Coordination nationale des imams et des fonctionnaires des Affaires religieuses, M. Djelloul Hadjimi, s'est dit «optimiste» pour cette rencontre qui a permis d'évoquer les questions soulevées par la Coordination, soulignant que cette dernière «s'entendra au dialogue et œuvrera avec efforts avec le ministère pour que ce débat soit objectif et constructif». Au sujet des revendications de la coordination, M. Hadjimi a indiqué qu'elles «sont toutes simples et portent sur 47 revendications, en tête desquelles figurent les statuts et le régime indemnitaire», ajoutant que la coordination «milite depuis quelque temps en vue de concrétiser ces revendications dans le cadre du respect des lois de la République». Par ailleurs, le secrétaire national chargé des relations avec l'UGTA, Ahmed Guettiche, a indiqué que cette rencontre réaffirme «la disponibilité du ministre et des représentants de la coordination affiliée à l'UGTA à servir les intérêts suprêmes du pays et redynamiser ce secteur stratégique dans le cadre d'un programme qui sera présenté prochainement pour débat».

**COLLECTIVITÉS LOCALES****La création de nouvelles circonscriptions administratives répond à un souci de synergie**

La création de 14 nouvelles circonscriptions administratives répond notamment à un souci de «synergie» dans la gestion du territoire pour répondre aux préoccupations des citoyens, a indiqué hier à Alger le directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Abderahmane Sidini. Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, M. Sidini a estimé que la mise en place de ces circonscriptions administratives répondait «à un souci d'avoir plus de synergie

dans la gestion du territoire pour mieux répondre aux préoccupations des citoyens, à travers des programmes de développement». Il a précisé que la création de ces nouvelles circonscriptions n'était pas un découpage administratif mais plutôt une organisation administrative, car elle touchait la décentralisation. Pour M. Sidini, la mise en place de ces nouvelles entités administratives répond globalement aussi bien au souci de la maîtrise du volume démographique des grands ensembles urbains qu'à une maîtrise territoriale pour les wilayas du Sud et des Hauts

plateaux dans le futur. Le responsable du ministère de l'Intérieur a relevé que les prérogatives des walis délégués étaient ainsi «renforcées pour mieux gérer les problèmes au quotidien des citoyens et répondre à leurs doléances de manière efficace, en vue d'impulser le développement». Il a ajouté que ces nouvelles circonscriptions administratives seraient dotées de programmes de développements, avec notamment leurs lots d'équipement, des aménagements et des raccordements à différents réseaux. Interrogé sur la création de nouvelles wilayas déléguées dans les



Hauts plateaux, M. Sidini a indiqué que cette organisation administrative était en préparation, précisant qu'il y avait de nombreuses considérations qui rentrent en compte notamment la délimitation géographique de ces circonscriptions, le potentiel économique et les infrastructures. Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika avait signé fin décembre un décret présidentiel portant création de 14 nouvelles circonscriptions administratives dans les wilayas suivantes: Alger, Blida, Constantine, Annaba et Oran.

**EMIGRATION CLANDESTINE :****Arrestation de 14 personnes à Oran**

Les éléments de la Gendarmerie nationale à Oran ont arrêté, dimanche, 14 personnes, dont des passeurs, dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine par mer, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité. La deuxième section de sécurité et d'intervention (SSI) de la Gendarmerie nationale de Misserghine a intercepté lors d'un barrage de contrôle au carrefour "Ain Khadidja" (commune de Mers Kébir), six personnes à bord d'un vé-

hicule sans documents, avec en leur possession des devises et des sacs à dos contenant des vêtements et des gilets de sauvetage, a-t-on indiqué. L'enquête approfondie avec les mis en cause a renseigné sur l'organisation d'une traversée clandestine en mer et permis d'identifier et d'arrêter l'organisateur, a-t-on ajouté. Aussi, un plan minutieux mis en œuvre par des éléments de la brigade de Gendarmerie d'Ain Turck, une brigade de proximité soutenus par ceux

de la SSI de Bousfer dimanche soir à la plage de Bousfer a permis l'arrestation de 7 autres personnes se préparant pour une traversée clandestine par mer, dont des passeurs et des aides, en plus de la saisie d'un plaisir, de matériel, de 10 bidons en plastique pleins d'essence et d'une boussole, a-t-on encore signalé. Une enquête a été ouverte par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Ain Turck.

## Inauguration d'un pôle universitaire de 1.000 places

La délégation ministérielle a poursuivi sa tournée par l'inauguration d'un pôle universitaire de 1.000 places pédagogiques à Tamanrasset, doté de structures pédagogiques et de pavillons administratifs.

«Le centre universitaire Hadj Moussa Akhamoukh, réalisé dans le cadre de la mise en oeuvre des décisions du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, accueille actuellement plus de 7.000 étudiants et sera renforcé prochainement par de nouvelles filières d'enseignement», a affirmé M. Bedoui. Le ministre, qui a échangé des propos avec les étudiants sur les conditions d'études au niveau de cet acquis universitaire, a annoncé la réalisation d'un stade de proximité au profit des pensionnaires de la résidence universitaire de Tamanrasset.

Il a, en outre, procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une bibliothèque au niveau de ce pôle, ainsi qu'à l'inauguration d'un projet de 70 logements destinés aux enseignants universitaires, avant de remettre des clefs à certains d'entre eux et de lancer un projet de 50 autres logements au profit du corps enseignant.

La délégation ministérielle a, dans le même secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, inauguré un réfectoire d'une capacité de 800 repas au niveau du centre universitaire Hadj Moussa Akhamoukh et une bibliothèque centrale, avant d'attribuer une ambulance à la direction des œuvres universitaires.

La délégation poursuit lundi sa tournée par l'inspection et l'inauguration d'autres projets avant de clôturer sa visite par une rencontre avec les représentants de la société civile.

## RESSOURCES EN EAU M.Necib : «Renforcement à partir de mai prochain de l'approvisionnement en eau potable des communes du nord de Sétif»

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a donné, hier, dans la wilaya de Sétif, des instructions relatives au lancement de l'opération de renforcement de l'approvisionnement en eau potable de certaines communes de la région Nord de cette même wilaya, à partir de mai prochain.

Au deuxième jour de sa visite de travail dans cette wilaya, le ministre a souligné, lors de l'inspection des travaux de raccordement de 9 communes de la région des Hauts-Plateaux, à partir du barrage d'Ighil Emda (Bejaïa), la nécessité de procéder à l'alimentation en eau potable de certaines communes du Nord de Sétif durant le Ramadan prochain, soit au mois de mai, en optant pour toutes les mesures susceptibles de faire gagner du temps, comme le recours aux réservoirs existants jusqu'à la réception des nouveaux.

M. Necib a également fait état de la nécessité de « relever le défi consistant à réduire les délais et à démarrer l'opération d'approvisionnement en eau, même si cela est fait partiellement, une commune après l'autre », estimant qu'il est important de gérer ce projet, dont le taux de réalisation total est de 12%, de manière à répondre aux besoins de la population de la région qui souffre du manque d'eau.

«L'Etat a pris la décision de réaliser ce projet en dépit de la crise économique», a relevé le ministre, soutenant, qu'à partir de maintenant, «les travaux doivent être menés à une cadence qui permettra au projet de satisfaire les besoins des citoyens de la région dans les meilleures délais».

Il a fixé, en ce sens, la phase du lancement de l'alimentation en eau potable aux villes des communes de Beni Ourtilane et Ain Legradj au mois de mai prochain au plus tard, donnant des instructions aux responsables du projet en vue de respecter ce délai quelles que soient les circonstances.

Le ministre a aussi a révélé que la station d'épuration, qu'il considère comme «le cœur du projet», et les divers équipements «seront prêts et disponibles», indiquant que «rien ne s'oppose à la concrétisation de cette opération dans les délais impartis».

Affirmant, par ailleurs, que «toutes les conditions nécessaires sont requises et qu'il ne reste plus que les travaux de terrain», le ministre des Ressources en eau a déclaré que «le projet avec tous ses segments représente une priorité et que l'Etat veille à accompagner ses responsables et à éradiquer tous les obstacles».

A noter que ce projet qui s'inscrit dans le cadre des grands transferts d'eau à partie des wilayas de Jijel et de Bejaïa vers celle de Sétif, a trait principalement à la seconde tranche du transfert Ouest ciblant les communes de Beni Ourtilane, Ain Legradj, Beni Mouhil, Beni Chehana, Guenetz, Harbil et Guergour dans la wilaya de Sétif, ainsi que Ouled Dahmane, Tassameur et Zemoura à Bordj Bou Ar-réridj.

Ce projet a coûté au trésor public plus de 6.432 milliards de dinars pour un délai d'exécution fixé à 26 mois sur une longueur de 70 608 m, en plus de la réalisation de 6 réservoirs d'eau d'une capacité totale de 44 000 m<sup>3</sup> et de 10 stations de pompage.

Le ministre poursuivra sa visite en se rendant dans la wilaya de Bejaïa, où il supervisera dans la commune de Draâ El Kaid, la mise en service du projet de transfert du barrage d'Ighil Emda vers le barrage d'El Mouane de Sétif au niveau de la station de pompage SB 1, de même qu'il assistera à une opération de reboisement avant de retourner à Sétif pour inspecter plusieurs projets et en inaugurer d'autres.

APS

## TAMANRASSET : Bedoui met l'accent sur l'accompagnement des investisseurs dans les zones d'expansion touristique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a mis l'accent, hier à Tamanrasset, sur l'importance de l'accompagnement total des investisseurs dans les zones d'expansion touristique (ZET).

«Il appartient d'accompagner pleinement les promoteurs touristiques dans les ZET et d'accorder la priorité aux activités touristiques à travers toutes les régions du pays ayant la vocation, à l'instar de Tamanrasset, de destination touristique par excellence», a affirmé le ministre, lors de la pose de la première pierre pour la réalisation d'un hôtel au niveau de la ZET de Tamanrasset, dans le cadre de la 3ème et ultime journée de sa visite dans la wilaya.

«Des enveloppes colossales ont été consacrées au mécanisme d'accompagnement en vue d'attirer les investisseurs, notamment nationaux», a souligné M. Bedoui, ajoutant qu'une batterie de mesures incitatives ont été prises dans ce cadre, au plan de la fiscalité, de l'aménagement des zones et autres mesures liées au foncier touristique.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a révélé, à ce titre, qu'"une suggestion sera soulevée au gouvernement concernant l'octroi d'avantages plus importants aux investisseurs ayant réalisé des projets avec leurs propres



moyens financiers".

D'une capacité d'accueil de 250 lits, cette structure hôtelière, pour laquelle un financement privé de plus de 447 millions DA a été alloué, sera réceptionnée au début de 2021, selon la fiche technique.

Un exposé a été en outre présenté, à l'occasion, à la délégation ministérielle sur la situation et perspectives du secteur du tourisme et de l'artisanat, par les responsables du secteur dans la wilaya de Tamanrasset.

Accompagné du ministre des Travaux Publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, et de l'Inspecteur général du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Omar Bourdjouane, M.

Noureddine Bedoui a procédé, par ailleurs, à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un centre de tourisme et de commerce dans la ville de Tamanrasset.

Fruit d'un investissement privé, ce projet, implanté sur une surface de cinq (5) hectares, devra générer, une fois opérationnel en 2020, plus de 136 emplois et une centaine d'autres temporaires.

S'étendant sur trois (3)

hectares, ce projet, d'un coût de 220 millions DA, permettra, après son entrée en service au deuxième trimestre de 2020, la création de 58 emplois permanents et autant d'autres temporaires, a-t-on fait savoir.

Toujours dans le cadre de la promotion de l'investissement dans la région, M. Bedoui a procédé, au niveau de la zone d'activités, au lancement d'un projet de marbrerie sur une surface de trois (3) ha. D'une capacité de production quotidienne de 2.000 m<sup>3</sup>, cette future unité de transformation de marbre et de granit générera, à son entrée en service, 75 emplois permanents et une dizaine d'autres temporaires.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a, sur site, appelé à prévoir de nouvelles spécialités de formation au niveau des établissements de la formation professionnelle dans la région pour satisfaire la demande en main-d'œuvre qualifiée et de se mettre au diapason des perspectives de l'investissement dans la région, parmi lesquelles les activités de transformation de marbre et granit, abondants dans la région.

## ENVIRONNEMENT

## Mme Zerouati : «Assises nationales sur l'environnement et les énergies renouvelables relatives à l'économie verte en février 2019»

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Faâma Zohra Zerouati a fait savoir, l'hier à Alger, que les Assises nationales sur l'environnement et les énergies renouvelables relatives à l'économie verte, dite aussi économie circulaire, seront organisées le 26 février prochain, avec la participation de tous les acteurs du domaine.

Invitée de la chaîne (I) de la Radio nationale, la ministre a indiqué que ces Assises verront la participation des acteurs et intervenants du domaine de l'environnement, ainsi que ceux de la société civile, en vue de dégager une feuille de route sur l'économie verte qui possède tous les atouts pour s'ériger graduellement en alternative aux hydrocarbures et contribuer ainsi à la création de postes d'emploi et au développement socioéconomique.

A cet égard, Mme Zerouati a annoncé l'organisation de plusieurs manifestations, à l'instar de la 2ème édition du Salon international de l'environnement et des énergies renouvelables d'Algér (SIEERA 2019), prévue du 7 au 10 mars prochain, sous le thème «les Energies renouvelables hors réseau pour le développement de l'agriculture au Sud», avec la participation de la Chine en tant qu'invité d'honneur. Concernant le projet

du complexe de gestion et de valorisation énergétique des déchets qui verra le jour, au cours de l'année en cours, prévu dans quatre wilayas (Alger, Blida, Tipasa et Boumerdes), la ministre a dit que sa concrétisation requérira d'importantes ressources financières, indiquant que l'Etat contribuera, au début du projet, à hauteur de 30% dans les activités de valorisation énergétique des déchets.

Quant à l'investissement en matière d'environnement, Mme Zerouati a relevé le grand intérêt exprimé par des jeunes et des opérateurs économiques, en vue d'investir dans le domaine du recyclage et des énergies renouvelables, rappelant que son secteur œuvrera à assurer le suivi et l'accompagnement nécessaires à ces investisseurs pour développer l'économie verte. L'Algérie dispose des potentialités requises pour répondre aux aspirations des jeunes désirant investir dans le domaine de l'économie circulaire, sur laquelle le gouvernement table pour promouvoir l'économie nationale hors hydrocarbures, a-t-elle estimé.

L'Algérie produit annuellement 34 millions de tonnes de déchets, un volume appelé à s'accroître pour atteindre 70 millions de tonnes en 2035, dont 50 % recyclables, dont le plastique, le papier et les ordures ménagères, a-t-elle précisé. A cet effet, le ministre a insisté sur l'impératif d'exploiter ce créneau pour devenir une source de richesse génératrice de postes d'emploi, notant que le recyclage des ordures compte parmi les principaux domaines susceptibles de promouvoir l'économie nationale hors hydrocarbures. Concernant l'impôt imposé aux pollueurs, elle a exprimé le souhait de passer du pollueur-pays au producteur responsable, soulignant la nécessité d'améliorer le recouvrement fiscal relativé à la collecte des ordures par les communes, variant entre 1000 et 1500 Da/an par foyer. A une question de la presse sur le rôle de sensibilisation à la protection de l'environnement, Mme Zerouati a affirmé qu'il sera procédé, avant fin janvier en cours, à l'actualisation de la convention signée entre les ministères de l'Environnement et de l'Education nationale visant la création de clubs verts au sein des écoles, pour une meilleure diffusion des messages de sensibilisation. Elle a appelé à la conjugaison de tous les efforts, notamment ceux de la société civile, en vue d'ancrer les principes de protection de l'environnement dans la vie quotidienne du citoyen et faire de l'environnement une de ces principales priorités.

## STOCKAGE DE LA POMME DE TERRE : 80.000 tonnes ciblées à l'échelle nationale

Un volume global de pas moins de 80.000 tonnes de pomme de terre est programmé au stockage à l'échelle nationale dans l'objectif de réguler ses prix et d'assurer sa disponibilité durant les prochains mois, a-t-on appris à Boumerdes, auprès de la direction central de la régulation et du développement des productions agricoles près le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche.

Sur ce volume de pomme de terre d'arrière saison ciblé, il a été stocké, à ce jour, plus de 10.000 tonnes à l'échelle nationale, a indiqué le directeur central de la régulation et du développement des productions agricoles, Mohamed Kerrroubi, dans une déclaration à l'APS, en marge d'un visite de travail effectuée en début de semaine à Boumerdes par le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi.

L'opération a pour objectif principal «d'éviter une rarefaction ou un manque de ce produit de consommation vital durant les mois de février et mars prochains, voire tout au long des mois de cette année», a-t-il expliqué.

Ce programme de stockage, récemment réactivé par le ministère de tutelle, vise également, selon le même responsable,



ble, la résorption du surplus de production, au même titre que du volume de pomme de terre déstocké et injecté sur les marchés actuellement (estimé à plus de 100.000 tonnes).

«Le déstockage de cette quantité de pomme de terre a négativement impacté sur les prix de la pomme de terre, qui ont considérablement baissé, et de ce fait sont à l'origine d'importantes pertes subies par les producteurs et les agriculteurs», a relevé le même responsable.

Sur un autre plan, M. Kerrroubi a fait part d'une production prévisionnelle de 18 millions de tonnes de pomme de terre d'arrière saison attendue, à l'échelle nationale, sur une superficie ciblée de 60.000 ha.

Le stockage de la pomme de terre, entamé le 28 décembre écoulé, a été dicté par le constat d'une importante baisse du prix de ce produit, sur le marché national, a souligné, pour sa part, Ahcene Kedmani, président du Conseil national

interprofessionnel de la filière pomme de terre. Le produit est actuellement écoulé dans une fourchette entre 18 à 25 da le kg chez les grossistes, a-t-il signalé. D'où la décision prise, a-t-il ajouté, de réactiver le programme de stockage du produit, en vue d'empêcher une baisse encore plus importante de ses cours, qui pourrait être, selon lui, à l'origine d'une «saison très difficile pour les agriculteurs et producteurs de la filière», a-t-il estimé.

## POMME DE TERRE: Plusieurs dispositifs pour appuyer la filière

Plusieurs dispositifs ont été déployés par les pouvoirs publics pour soutenir la filière de la pomme de terre, a indiqué lundi le ministère de l'Agriculture et du développement rural et de la pêche dans un communiqué, à l'issu d'une réunion de travail présidée par le secrétaire général du ministère, Kamel Chadi.

«De multiples mesures ont été prises par le secteur, notamment en matière approvisionnement de semence, ce qui a permis une plantation précoce, à partir de la mi novembre, pour atteindre une superficie de 9.639 hectares et les plantations se poursuivent dans différentes régions», a-t-on souligné lors de cette rencontre sur la filière pomme de terre en vue d'évaluer les programmes de production en cours (arrière saison, primeur et saison).

Cette rencontre a vu la présence notamment des directeurs des services agricoles des wilayas concerné, l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), les acteurs

de la filière, les représentants de la BADR et la CNMA, ainsi que les instituts et les centres et les organismes spécialisés.

La réunion a porté également sur l'évaluation des niveaux de plantation et production des différents programmes de production en cours, les dispositifs d'encaissement, la régulation et les questions liées aux financements et aux assurances agricoles.

«A l'issue des évaluations de la filière, il a été relevé une hausse de 5% dans la superficie plantée en tranches arrière saison 2018-2019 (60.484 hectares) et 11% dans la prévision de production (119.155 quintaux) par rapport à la campagne écoulée», lit-on dans le communiqué.

«Les superficies récoltées à ce jour sont de 29.910 hectares avec une production de 8.644.997 quintaux, a précisé la même source, en assurant que l'entrée précoce de cette production d'arrière saison, associée au dispositif de déstockage a eu un impact "positif" sur le prix de la pomme de terre. Les plantations pour

la tranche primeur 2018-2019 sont de 4.265 hectares, soit

le même niveau de plantation que la campagne écoulée. Une hausse de 3% dans les objectifs de plantations pour la tranche saison 2018-2019: 72.541 hectares avec une prévision de production de 24.813.157 quintaux, a-t-on encore précisé. Au terme de cette réunion, plusieurs orientations ont été données pour appuyer davantage cette dynamique au niveau de la filière à travers notamment la poursuite des efforts déployés pour sécuriser l'approvisionnement des programmes de production de semences de qualité, la couverture des besoins de la filière en mécanisation pour palier aux manques de la main-d'œuvre agricole et le renforcement du dispositif de régulation. En outre, des instructions ont été données pour l'accompagnement financier des agriculteurs afin de les encourager à investir dans cette filière, ainsi que pour les inciter à contracter une assurance contre les risques agricoles.

## FIÈVRE APHTEUSE ET PESTE DU PETIT RUMINANT: Un travail de proximité pour apaiser les craintes chez la communauté des éleveurs

Un travail de proximité est mené, depuis quelques jours, par l'inspection vétérinaire de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Médéa, dans le but d'apaiser les craintes que suscite chez la communauté des éleveurs l'apparition de foyers de fièvre aphteuse et de peste du petit ruminant.

Des inspections régulières sont effectuées au niveau des fermes d'élevage, disséminées à travers le territoire de la wilaya, pour détecter d'éventuels nouveaux foyers, traiter sur place les cas suspects, mais surtout, veiller à l'application stricte du protocole de prévention mis en place par l'inspection vétérinaire.

L'objectif de ce travail de proximité est de «rassurer la communauté des éleveurs confrontée à une pénible épreuve, en leur assurant un accompagnement en mesure de les aider à surmonter leurs craintes quant au devenir de leur activité», a indiqué à l'APS l'inspecteur vétérinaire, Mohamed Slama, à l'occasion d'une tournée dans des fermes d'élevage, situées dans la daira de Azziz, sud-ouest de la wilaya.

Plusieurs équipes, composées de médecins vétérinaires et de cadres des subdivisions agricoles, sillonnent, depuis l'apparition des premiers foyers de fièvre aphteuse et de la peste du petit ruminant, fin décembre dernier, les exploitations agricoles spécialisées dans l'élevage ovins, caprin ou bovin, pour les informer du contenu du protocole de prévention mis en place pour protéger leur cheptel, a-t-il signalé.

Ces éleveurs sont astreints, dans le cadre de ce protocole, de sursoir à tout déplacement de cheptel hors des fermes d'exploitation, d'éviter le contact avec les élevages voisins, procéder également à la désinfection des étables et des exploitations, renoncer à toute nouvelle acquisition de cheptel et déclarer obligatoirement tout cas suspect, a-t-il fait savoir.

En outre, un arrêté d'interdiction de déplacement de cheptel vers les marchés à bestiaux est en vigueur, depuis début janvier courant, et toute opération d'abattage est soumise, selon ce responsable, à une autorisation préalable des services vétérinaires, précisant que cette mesure est destinée à limiter les risques de commercialisation de viande provenant de cheptel affecté.

Pour mieux expliquer ces dispositions et s'assurer que leur vulgarisation auprès des éleveurs, notamment ceux installés dans des zones enclavées, qu'une tournée a été organisée, dimanche après-midi, dans plusieurs fermes d'élevage de la daira de Azziz, à 96 km au sud-ouest de Médéa.

Ce contact direct avec les éleveurs de cette région steppique, réputée pour son cheptel ovin, intervient dans un contexte où un sentiment de désarroi et d'incertitude s'est quelque peu emparé de certains éleveurs.

Car, malgré les assurances du département de l'agriculture quant à la prise en charge de ces épizooties et la mise en place de mesures préventives, l'inquiétude est «palpable» chez de nombreux éleveurs approchés par l'APS, dont l'avenir de la filière reste «suspense», selon eux, aux solutions que va apporter le ministère pour «limiter l'impact» de ces deux maladies sur leurs cheptels.

Résignés à l'idée que la meilleure parade face à une éventuelle propagation de la fièvre aphteuse et de la peste du petit ruminant réside dans la prévention et l'application stricte des recommandations de l'inspection vétérinaire, nombre de ces éleveurs rencontrés au niveau des fermes d'élevage de «Taïba», où se concentre le plus grand nombre d'éleveurs de la commune de Azziz, attendent avec «impatience» la fin de cette épidémie et la reprise de l'activité.

La majorité des éleveurs «sondés» ont exprimé leur «totalité adhésion» à la démarche préconisée par les services vétérinaires, d'autant plus qu'elle vise à «protéger le cheptel et à réduire les effets de ces épizooties sur une activité qui leur assure l'essentiel des ressources financières dont ils ont besoin pour vivre», note Athmane Gahdouni, un des éleveurs approché par l'APS.

Lui, et d'autres éleveurs, ciblés par cette action de proximité, se disent «conscients de l'intérêt à suivre à la lettre» les recommandations des services vétérinaires et à «faciliter le travail de ces services, pour qu'ils puissent mieux maîtriser l'évolution de la situation et les aider à traverser, sans grande incidence, cette pénible épreuve».

La plus grande peur ne «provient pas de la maladie, mais de l'amplification exagérée de cette dernière», estime pour sa part, Said Bouachra, président de la fédération des éleveurs de la wilaya de Médéa, affirmant que «la rumeur fait, parfois, plus de dégât, que les pertes en elles-mêmes».

Il déplore, à cet égard, la «persistance de certains à propager de fausses informations et à semer la panique chez les éleveurs, et le citoyen de manière générale, au risque de mettre en péril une filière qui a mis beaucoup de temps pour se constituer et nécessité d'énormes investissements».

Il dit «redouter l'effondrement de cette filière et la ruine de nombreux éleveurs, en raison des rumeurs qui donnent l'impression que la situation a atteint un seul dramatique, alors que le volume des pertes reste insignifiant par rapport à la consistance réel du cheptel local», a-t-il fait remarquer.

Les chiffres officiels communiqués par les services vétérinaires de la DSA font état de quarante-quatre (44) cas de mortalité de cheptel ovin enregistrés, entre le 10 décembre et le 2 janvier courant, au niveau des communes d'ouled Maaref, Chahbounia, Boughezoul et Boghar, dont 29 cas de mortalité par fièvre aphteuse et 15 cas provoqués par la peste du petit ruminant. L'effectif du cheptel ovin dans la wilaya de Médéa est estimé, selon ces mêmes services, à 855 mille têtes, auquel s'ajoute un cheptel caprin d'environ 100 mille têtes, alors que le nombre de bovin avoisine les 61 mille têtes.

## ASSURANCES

**Hausse du chiffre d'affaires du secteur des assurances sur les 9 premiers mois de 2018**

Le marché national des assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 105,4 milliards de dinars (mds DA) sur les 9 premiers mois de 2018 contre 102,3 mds DA sur la même période de 2017, en hausse de 3%, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA). Le chiffre d'affaires réalisé par les assurances de Dommages a prédominé en s'établissant à 94 mds DA contre 90,4 mds DA à la même période de 2017 (+4%).

Par contre, les assurances de Personnes ont marqué une baisse en se chiffrant à 8,7 mds DA contre 10 mds DA (-13,1%). Par branche des assurances de Dommages, le chiffre d'affaires de l'assurance automobile reste encore le plus important avec plus de 52 mds DA entre janvier et fin septembre 2018 contre 49,51 mds DA à la même période de 2017 (+5,1%).

La branche automobile détient ainsi 55,4% du portefeuille des assurances de Dommages. Pour ce qui est de la branche Incendie et Risques Divers (IRD), elle a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 35 mds DA contre 34,4 mds DA, en hausse de 2,7% entre les deux périodes de comparaison.

S'agissant des assurances contre les effets des catastrophes naturelles (Cat-Nat), qui détiennent 11,3% du portefeuille de l'IRD, elles ont participé à la croissance du chiffre d'affaires par une hausse de 11% et un chiffre d'affaires de 3,9 mds DA, en raison de l'augmentation tarifaire. Concernant la branche Transports, son chiffre d'affaires a augmenté à 3,5 mds DA (+5,3%).

Une bonne performance a été enregistrée dans le Transport maritime qui a dominé la branche Transport avec une part de 70,6% en enregistrant une hausse de 7,1%, suivie du Transport terrestre qui a progressé de 2% et détient une part de près de 26% du chiffre d'affaires de la branche Transports. Quant à la sous-branche Transport aérien, elle a régressé de 13,1% comparativement à la même période de l'année 2017, pour se chiffrer à plus de 118 millions DA.

Il en est de même pour la sous-branche Transport ferroviaire qui a connu une régression de 6,8% de son chiffre d'affaires qui s'est établi à 6,2 millions DA. Pour la branche Assurance agricole, le chiffre d'affaires a continué de décroître (-7%) en raison des baisses constatées au niveau des sous-branches Production animale (-17,4%) et Responsabilité civile agriculteur (-13,3%).

Par contre, la sous-branche Incendie et multirisques agricoles a affiché une croissance de 56,6%, tandis que le chiffre d'affaires de l'assurance Production végétale s'est accru de 0,7%. Concernant la branche des assurances des crédits, elle a marqué une hausse de 7,6% avec un chiffre d'affaires de 1,58 mds DA généré par les sous-branches «crédit à la consommation» (+55,6%), le crédit à l'exportation (+50%) et insolvabilité générale (+20,3%). La sous-branche «crédit hypothécaire» (47,5% du portefeuille de cette même branche) a affiché un repli de 7,6% du fait de la baisse des crédits immobiliers octroyés par les banques.

**Prédominance des sociétés publiques d'assurance**

Pour ce qui est des parts de marché, les sociétés publiques d'assurance ont raflé 72,5% du chiffre d'affaires global du secteur des assurances en atteignant 68,1 mds DA, contre 23,6 mds DA pour les sociétés privées (25% du marché) et 2,29 mds DA pour les sociétés mixtes (2,4%).

Il est observé que la branche automobile a tiré vers le haut le chiffre d'affaires des sociétés privées (32,1% du chiffre d'affaires global de ce type d'assurance). Concernant les sinistres réglés pour les assurances des dommages, il s'est établi à 42 mds DA au 30 septembre 2018. Pour ce qui est des déclarations enregistrées par les sociétés d'assurance de dommages à fin septembre 2018, elles ont atteint 41,5 mds DA, contre 39,33 mds DA durant la même période de 2017 (+5,5%).

Quant au stock des sinistres restant à régler, il s'est élevé à 82,3 mds DA contre 74,8 mds DA (+10%). Par ailleurs, les assurances de personnes ont vu leur chiffre d'affaires baisser de 13,4%, en s'établissant à 8,7 mds DA contre 10 mds DA. Le nombre de contrats souscrits aux assurances de personnes a reculé de 19,1%, passant à 2,6 millions de contrats souscrits à fin septembre 2018 contre 3,2 millions de contrats à fin septembre 2017.

Par ailleurs, l'activité de la réassurance a réalisé un chiffre d'affaires de 24 mds DA, en hausse de 13,5%. Les affaires nationales ont enregistré un chiffre d'affaires de 21,3 mds DA, en progression de 10,5% par rapport à la même période de 2017.

La Compagnie Centrale de Réassurance (CCR) a réglé, au 30 septembre 2018, un montant de 8,6 mds DA, toutes affaires confondues, réparti entre 6,9 mds DA au titre des affaires nationales, représentant 80,2% du total, et 1,7 mds DA consacrés aux affaires internationales, soit 19,8% du total.

Pour ce qui est du stock des sinistres de la réassurance restant à payer, il s'est élevé à 30 mds DA à la fin septembre 2018, répartis entre les affaires nationales avec 26,1 mds DA et les affaires internationales avec 3,8 mds DA. Par ailleurs, dans ses prévisions pour toute l'année 2018, le Conseil national des assurances table sur un chiffre d'affaires de plus 138 mds DA, en hausse de 2,3% par rapport à l'année 2017. La production des assurances de dommages pourrait atteindre 127 mds DA à fin 2018 alors que celle des assurances de personnes devrait s'établir à 11,2 mds DA.

APS

**CROISSANCE HORS HYDROCARBURES: Raouya : «Les entreprises algériennes en mesure de relever le défi»**

Les entreprises algériennes sont en mesure de relever le défi de la croissance économique hors hydrocarbures, tant sur le plan interne qu'externe en ciblant davantage les marchés extérieurs, a assuré hier à Alger le ministre des Finances Abderrahmane Raouya.

Participant à une journée d'information sur les dispositions de la loi de finances 2019 et leur impact sur l'entreprise, organisée par la CACI (Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie), M. Raouya a rappelé que cette loi s'inscrivait dans le cadre d'une trajectoire budgétaire visant à rationaliser les dépenses et à renforcer les recettes budgétaires, en ciblant une croissance hors hydrocarbures de 3,2%.

«Nos entreprises sauront relever le défi sur le marché local ainsi que sur le marché extérieur à travers la conquête de nouvelles parts de marché à l'international», a-t-il prédit. Il a noté que l'effort budgétaire accru, qui a consacré en 15 ans plus de 30.000 milliards (mds) de DA à l'investissement dans les infrastructures, offre aujourd'hui une arme à l'effort budgétaire qui profite à la production et réduit, en plus, les disparités régionales.

Il a, encore une fois, assuré que l'économie algérienne, malgré la conjoncture financière difficile, «fait toujours preuve de résilience». De son côté, le président de la CACI, Mohamed Laid Benamor, a salué les dispositions de la loi notamment celles en faveur de la production locale et de l'exportation, tout en exprimant la détermination des industriels à relever les défis de la croissance du pays. M. Benamor, tout en soutenant le choix du Gouvernement de recourir au financement non conventionnel pour couvrir son budget, a cependant exprimé ses préoccupations quant à la dépréciation du Dinar et au coût des transferts sociaux, qu'il juge trop élevés.

«Personnellement, en ce qui concerne le volet rationalisation des dépenses, dans le cadre de la loi de finances 2019, je suis resté sur ma faim», a-t-il confié. Il a ainsi appelé le Gouvernement



à ne pas hésiter pour cibler les subventions. Il a également appelé à l'adoption d'un dispositif «plus courageux» de lutte contre le marché informel.

Le Directeur de la législation et de la réglementation fiscale à la Direction générale des impôts (DGI) Kamel Touati, a détaillé aux opérateurs participants les dispositions fiscales de la loi de finances 2019. Ces mesures portent, entre autres, sur l'adoption du régime du droit commun pour les entreprises étrangères, l'alignement du fait générateur en matière de TVA (taxe sur la valeur ajoutée) avec celui de la TAP (taxe sur l'activité professionnelle), la retenue à la source, de 5%, sur les sommes versées par la population fiscale utilisant la plateforme électronique sans être inscrite au registre de commerce, en plus de la simplification des procédures contentieuses et la classification de la procédure de vérification de comptabilité.

**2019, année du déploiement massif de l'informatisation de la DGI**

A son tour, le Directeur général des Impôts, Mustapha Zikara a rappelé que la loi de finances 2019 ne contenait aucune nouvelle imposition en annonçant que sa direction était sur le point de finaliser le processus d'informatisation.

«2019 sera l'année du déploiement massif

de la solution informatique au sein de la DGI», a-t-il promis. Il a fait savoir que 22 centres des impôts sont actuellement connectés au système d'information de l'administration, baptisé «Djibayatic», en attendant l'élargissement de la plateforme numérique pour contenir une cinquantaine de centres à court terme. Le Directeur de la législation, de la réglementation et des régimes douaniers au sein de la Direction générale des Douanes (DGD), Ibrahim Abalou, a présenté les principales mesures douanières inscrites au titre de la loi de finances 2019, notamment celles visant la promotion des exportations.

Il s'agit notamment de l'octroi du circuit vert aux exportations de fruits, légumes et autres produits périssables, dont les déclarations doivent désormais être délivrées en un seul jour, l'autorisation d'exportation des produits de terroir fabriqués localement et ne bénéficiant d'aucune subvention en amont, la mise en place de structures et d'espaces dédiés à l'exportation, l'allègement des contrôles des autres marchandises ainsi que la mise en place d'une «Brigade Export» chargée exclusivement du contrôle des marchandises destinées à l'exportation.

Evoquant le statut de l'OEA (Opérateur économique agréé),

mis en place en 2012, le responsable a précisé que le nombre d'opérateurs économiques agréés s'élève à ce jour à 436 opérateurs. La loi a introduit également des mesures d'encouragement à la production locale comme l'application du taux réduit de TVA pour le film plastique destiné au secteur agricole et la restructuration d'une sous-position tarifaire (la 8541.40) à l'effet d'identifier les collectivités dites CKD pour les cellules photovoltaïques et leur affecter les taux réduits de droits de douane et de TVA afin d'encourager cette industrie naissante.

La loi a également exonéré des droits et taxes les importations, achats ou réparations effectuées par les compagnies de transport aérien de passagers et fret, de droit algérien, ainsi que leurs filiales, destinées aux aéronefs durant leur exploitation. Pour rappel, le cadrage macroéconomique retenu pour l'exercice 2019 table sur un prix de pétrole à 50 dollars le baril, un taux de croissance de 2,6% et un taux d'inflation de 4,5%. Sur le plan budgétaire, la loi prévoit des recettes de 6.508 milliards DA (mds DA), en légère hausse par rapport à celles de 2018, dont 2.714 mds DA de fiscalité pétrolière. Quant aux dépenses budgétaires, elles s'élèvent à 8.557 mds DA, en légère baisse par rapport à celles de 2018.

## ENERGIE

## Lancement prochain de la production de 50 mégawatts d'énergie électrique en hybride dans le sud du pays

Une Production de 50 mégawatts en énergie électrique hybride, selon une technologie qui associe énergies renouvelables (solaire, éolienne) et combustible fossile (gasoil), sera lancée prochainement dans le sud du pays, a révélé hier à l'APS le président directeur général de SKTM (Sharikat Kahrafa wa Takat Moutajadida), une filiale de Sonelgaz chargée des énergies renouvelables.

S'exprimant en marge d'une cérémonie d'installation de cadres supérieurs de différentes unités SKTM, Chahar Boulakhras a affirmé que ces nouveaux projets de valorisation énergétique solaire et éolienne pour la production de l'électricité dans le sud du pays visent à réduire la dépendance des centrales électriques du sud de l'énergie fossile et le coût du transport de cette énergie fossile vers les wilayas du sud ainsi que la mise à la disposition du citoyen des zones les plus reculées du pays des bienfaits de l'énergie électrique.

La réduction de la consommation de gasoil des turbines et générateurs de production d'électricité conventionnelle permet inéluctablement de diminuer l'émission de gaz à effets de serre et la pollution, a expliqué le PDG de SKTM.

«Nous venons de lancer un appel d'offre pour la réalisation et l'équipement en panneaux solaires des différentes centrales de production d'énergie à base de combustible fossile dans le sud», a fait savoir le même responsable précisant que les pouvoirs publics ont mis en place une stratégie visant à réduire sensiblement et



graduellement les centrales électriques à gasoil.

Actuellement, la production énergétique en Algérie provient à 70% des centrales alimentées par les combustibles fossiles (Gaz et Gasoil) et 30 % de production d'énergies propres et renouvelables, a-t-il poursuivi, en signalant que l'Algérie s'est fixé pour objectif de réduire et renverser graduellement cette tendance par des actions concrètes, basée sur le

développement à grande échelle des énergies renouvelables et le renforcement de l'efficacité énergétique. M. Boulakhras a indiqué également que les pouvoirs publics favorisent la production nationale et l'intégration du produit local dans la fabrication des panneaux et autres installations photovoltaïques.

«Notre défi actuellement est d'assurer la maintenance et la réparation du matériel

en cas de pannes et la sensibilisation aux bonnes pratiques de pérennisation des projets par leur appropriation par les populations locales», a-t-il soutenu. SKTM, dont le siège social est à Ghardaïa, a été créée en 2012 pour prendre en charge la production d'électricité conventionnelle pour les réseaux isolés du sud et des énergies renouvelables pour le territoire national.

## CNAS/ALGER:

## Recouvrement obligatoire de près de 1,5 milliards de DA auprès des employeurs contrevenants en 2018

L'agence d'Algier de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a recouvré près de 1,5 milliards de DA en 2018 et ce dans le cadre du "recouvrement obligatoire" des créances de la Caisse auprès de plus de 4.100 employeurs ayant dérogé au règlement de leurs situations en matière de versement des cotisations et de déclaration d'employés, a indiqué hier le Directeur de l'Agence d'Algier, M. Mahfoud Idris.

Intervenant lors d'une conférence de presse à l'occasion de la campagne de sensibilisation sur la déclaration annuelle des salaires et des salariés en faveur des employeurs, M. Idris a précisé qu'il a été procédé au recouvrement de près de 1.448 milliards de DA en 2018, suite à des mises en demeure adressées à plus de 4.100 employeurs (secteurs public et privé) retardataires dans le paiement de leurs cotisations et la déclaration de leurs employés.

Les formalités de recouvrement obligatoire ont été engagées par un règlement à l'amiable de leurs dossiers, a souligné le même responsable qui a indiqué qu'à défaut d'observation de ces formalités par les employeurs, ces derniers encourront des sanctions sévères conformément à la loi 08/08 relative au contentieux en matière de sécurité sociale. L'agence CNAS d'Algier

a enregistré l'affiliation de 35.594 employeurs contre 1.500 million de salariés représentant plus de 10 % des employés assurés au niveau national, a fait savoir M. Idris, ajoutant que 31.955 employeurs versent régulièrement leurs cotisations alors que le nombre des employeurs contrevenants s'élève à plus de 4.100 pour fausse déclaration ou défaut de suite aux mises en demeure.

Il s'agit là des mêmes formalités appliquées envers les employeurs étrangers, a-t-il enchaîné. Dans ce cadre, M. Idris a rappelé que le taux de déclaration des employés dans la wilaya d'Algier s'élève à 85 % contre 15 % contrevenants, expliquant cela par les mesures assouplies contenues dans la stratégie de la direction générale de la CNAS à travers son portail électronique www.cnas.dz à l'effet de faciliter aux employeurs le paiement des cotisations dans de bonnes conditions, H/24 - 7jrs/7jrs.

Plus de 27.000 déclarations d'employés ont été enregistrées en octobre dernier. En 2018, 1800 déclarations sont enregistrées chaque weekend (vendredi) via le portail électronique de la CNAS, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, il a affirmé que l'Agence d'Algier ne souffrait d'aucun déficit et que les recouvrements de la Caisse assuraient près de 25 % des recettes de la CNAS et contribuaient grandement

au financement de la Caisse nationale des retraites (CNR). Après avoir rappelé les avantages et mesures incitatives offertes par l'Agence au profit de ses affiliés, notamment l'échelonnement du règlement de leurs arriérés des cotisations en fonction de leurs capacités financières, M. Idriss a fait savoir que le nombre des affiliés à l'Agence locale avait atteint, jusqu'au 31 décembre dernier, trois (3) millions d'affiliés, dont 1,5 millions pris en charge directement et plus de 1,5 d'yants-droit.

A ce propos, il a appelé les patrons employant des travailleurs étrangers à les déclarer à travers le dépôt du dossier d'affiliation et d'immatriculation dans les délais fixés comportant une déclaration d'affiliation, une photocopie du passeport et un document valide justifiant l'aptitude à exercer une activité en Algérie, délivré par la Direction de l'emploi territorialement compétente.

La campagne de sensibilisation sur la déclaration des travailleurs étrangers organisée au profit des employeurs se poursuivra jusqu'au 31 janvier 2019 au niveau du siège de l'Agence à la place des martyrs ainsi qu'au niveau de trois centres de paiement (Sidi Okba à El Harrach, Rue Soudani Boudjemaa à Belouizdad et le centre sis au 90, rue Didouche Mourad) en vue de déposer les dossiers de déclaration des salariés.

## TOURISME-HISTOIRE Signature d'une convention entre les ministères du Tourisme et des Moudjahidines sur la préservation de la mémoire nationale

Les ministères du Tourisme et des Moudjahidines ont signé, hier à Alger, une convention sur la "valorisation de la destination touristique Algérie, la préservation de la mémoire nationale et sa promotion à l'intérieur et à l'extérieur du pays".

Présidant avec le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, la cérémonie de signature de cette convention, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a mis en exergue l'importance de cette initiative qui vient, a-t-il dit, en concrétisation du "programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika", dans son volet relatif à "la sauvegarde et à la valorisation de la mémoire nationale, à l'ancrage des valeurs et principes de la révolution du 1er Novembre chez les générations montantes et à la définition d'un cadre propice à la coordination, au partenariat et à la coopération entre les deux secteurs à l'effet de préserver l'histoire de la glorieuse révolution nationale, riche en exploits et en hauts faits".

Dans le cadre de cette convention, les deux secteurs focaliseront leur action sur "la préservation de la mémoire historique nationale, en particulier les révoltes populaires, le mouvement national et la glorieuse révolution du 1er Novembre, en faisant découvrir aux jeunes générations les sites et monuments historiques, au sein de circuits touristiques portant sur la mémoire nationale, à insérer parmi les chaînes de commercialisation des produits touristiques, afin de réaliser le développement économique", a estimé le ministre, mettant en avant l'importance de former les guides touristiques en histoire et de valoriser l'artisanat et les métiers manuels, pour conférer "une touche historique au produit artisanal".

Par ailleurs, M. Benmessaoud s'est félicité des réalisations obtenues en matière de tourisme, faisant savoir que le nombre de touristes étrangers ayant visité l'Algérie, l'année dernière, "a atteint deux millions, soit une hausse de 20 % par rapport à l'année 2017".

De son côté, le ministre des Moudjahidines a plaidé pour "la consécration de la mémoire nationale, à travers la promotion du tourisme historique, en faveur du développement économique hors-hydrocarbures", affirmant par la même occasion la nécessité de "veiller à transmettre le message historique aux générations futures, afin de renforcer l'attachement au passé et de s'enorgueillir de l'appartenance à notre Nation".

M. Zitouni a appelé, également, à l'impératif de "préserver le patrimoine historique et culturel, en consacrant ses valeurs, ses dimensions et ses symboles" et en l'insérant dans l'activité touristique et l'appui du tourisme historique", rappelant à cet effet la nécessaire réalisation de l'Atlas touristique historique.

A cette occasion, M. Zitouni a cité les musées, au nombre de 43 au niveau national, disposant d'espaces historiques, de bibliothèques, de salles d'Internet, de lecture, d'exposition et de projection de films historiques ainsi que des bureaux d'enregistrement des témoignages des moudjahidines. Le ministre a évoqué les expositions de la "Mémoire" à Alger et à Oran, outre 3.487 monuments historiques et 3.437 stèles commémoratives à travers le territoire national.

## ANNABA : Les capacités de production de la mine de feldspath d'Aïn Babar estimées à 50 000 tonnes

Les capacités théoriques de production de la mine de feldspath d'Aïn Babar, dans la commune de Séraïdi (wilaya d'Annaba) sont estimées à près de 50 000 tonnes/an, a-t-on appris auprès des services de la direction de l'Industrie et des mines. S'étendant sur une superficie de 33 hectares exploitables en surface, la mine d'Aïn Babar, inexploitée pendant plus de 20 ans pour des raisons sécuritaires, a dû attendre jusqu'en 2016 pour redevenir opérationnelle, selon la même source.

Nichée au cœur de l'Edough, cette mine recèle d'importantes réserves de feldspath qui est notamment utilisé en céramique et la fabrication de carrelages, a-t-on noté. Ce minéral est également utilisé par de nombreuses industries, et entre aussi dans la composition de l'emballage en verre (bouteilles) et de la faïence, a-t-on expliqué. Le secteur de l'industrie et mines s'attend «à voir l'arrivée de nombreux investisseurs en 2019», pour développer et valoriser l'exploitation du gisement d'Aïn Babar afin de satisfaire d'abord la demande nationale, «actuellement de l'ordre de 10000 tonnes/an puis investir le marché international».

Les projets d'investissements pour l'exploitation du feldspath ouvrent «d'importantes perspectives» de développement économique dans cette région montagneuse, notamment en matière de création d'emplois directs et indirects, ont souligné les responsables du secteur de l'Industrie et des mines.

## TIZI-OUZOU : Lancement des activités de célébration de Yennayer 2969

Le coup d'envoi des activités célébrant Yennayer 2969, coïncidant avec le premier anniversaire de la consécration de cette journée comme fête nationale, a été donné hier à Tizi Ouzou par les autorités locales.

La cérémonie d'ouverture, abritée par la maison de la Culture Mouloud Mammeri, s'est déroulée en présence de quelque 35 exposants de différentes régions du pays, qui ont exprimé leur satisfaction de prendre part à cette célébration placée sous le thème «Yennayer : une référence nationale, historique et mémorielle», qui reflète «la profondeur culturelle et le destin commun des amazighs». Lors de son allocution d'ouverture, la directrice de la Culture, Nabilia Goumeziane, a souligné que Yennayer reflète «le partage et la communion» célébrés par les populations nord africaines «dans la joie, la convivialité et la solidarité». Il est, a-t-elle rappelé, accompagné de pratiques sociales qui cadrent avec «les valeurs et principes spécifiques de notre éducation et notre culture à savoir la solidarité, la communion, la fraternité et l'esprit d'entraide».

Pour le wali de Tizi-Ouzou, Abdelhakim Chater, la consécration de Yennayer comme fête nationale par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est un «acte important qui renforce la culture et l'identité nationale». Mettant en exergue, elle aussi, l'importance de «sa consécration constitutionnelle comme fête nationale», Mme Goumeziane a estimé que c'est un acte par lequel c'est toute «la culture amazighe qui est consacrée», la pérennisation de la culture nationale assurée et l'identité nationale renforcée». Différentes expositions du patrimoine culturel national porté par plusieurs musées nationaux sont au programme de cette manifestation qui sera, également, marquée par plusieurs activités culturelles, spectacles artistiques, parades, ateliers pédagogiques, animation et projections sont prévues à travers l'ensemble des structures culturelles de la wilaya. Des journées d'étude autour du patrimoine immatériel amazigh, dédiées au professeur feu Mohand Akli Haddadou animées par une pléiade de conférenciers, linguistes, spécialistes de la culture amazigh et dans le domaine du patrimoine ainsi qu'un colloque autour de la poésie populaire amazigh sont, également, prévus au programme de cette manifestation.

## TLEMCEN : Deux stations d'épuration des eaux usées en cours de réalisation à Sebdou et Remchi

Deux stations d'épuration des eaux usées (STEP) sont en cours de réalisation dans les communes de Sebdou et Remchi (wilaya de Tlemcen) a-t-on appris de la direction des ressources en eau.

La STEP de Sebdou s'étend sur une surface de 4 has pour un investissement de 1,3 milliard DA et d'un délai de réalisation de 25 mois. Elle sera mise en service à la fin de l'année en cours, a souligné le chef du projet du service d'assainissement, Abdelkrim Salhi.

Cette infrastructure devra traiter quotidiennement environ 9.000 m<sup>3</sup> d'eaux usées et générer une vingtaine d'emplois permanents. Cette station permettra de protéger des risques de pollution le barrage de Béni Bahdel et les oueds riverains de la commune de Sebdou ainsi que sa nappe phréatique et ruisseaux de cette région. Le STEP de la commune de Remchi s'étendant, quant à elle, sur une surface de 4 has. Son coût de réalisation est de 1,7 milliard DA. Elle couvre les communes de Remchi et Ain Youcef, pour une capacité de traitement de 12.600 m<sup>3</sup>/jour. L'installation devra protéger l'oued Tafna et la plage de Rachgoun, relevant de la wilaya d'Aïn Témouchent. Ces deux nouvelles stations seront gérées par la représentation locale de l'Office national d'assainissement (ONA). Elles



s'ajouteront à d'autres STEP, réparties à travers la wilaya, dont celles d'Aïn El Hout, Maghnia, le village de Sidi Senoussi à Ouled Mimoune. Par ailleurs, il est prévu le lancement, en juin prochain, des travaux de réalisation d'une autre station de traitement de 9.000 m<sup>3</sup> d'eaux usées par jour. Celle-ci sera implantée à l'entrée de la commune de Marsa Ben M'hidi, sur une surface de 4 has. Son coût est de 2,5 milliards DA. Deux autres STEP sont prévues à Nedroma et à Ghazaouet. Leurs études sont en cours, a-t-on précisé.

## NOUVEL AN AMAZIGH 2969 «Les célébrations de Yennayer seront en couleurs à Ain Defla»

La population d'Aïn Defla, se prépare pour les célébrations de la nouvelle année amazighe 2969, avec un programme d'activités très riche et varié, selon la cellule de communication de la wilaya.

Cette année, la célébration de Yennayer a été placée sous un signe particulier. Après la consécration de cette fête qui est devenue officielle et nationale qui a été décidée au mois de décembre 2017 par le président de la République.

L'ensemble des communes vont prendre part à cette grande fête berbère culturelle en collaboration avec plusieurs associations culturelles, sportives et scientifique. Les journées du 11 et 12 janvier seront colorées avec des couleurs de la culture amazighe avec un plateau d'activités de chants, d'expositions, démonstrations, concours, sites touristiques et ateliers amazigh et ce dans le but de marquer le passage de la nou-

velle année tamazight 2969. Plusieurs associations sont déjà prêtes à sonner des cloches du nouvel an amazigh et lancer les couleurs de cette culture magique symbolisant les jours de Yennayer. Dans ce cadre l'association des activités culturelles de Khemis Miliana compte un programme très riche qui sera animé au niveau de la cité universitaire des filles de Soufey. Des chants folkloriques, des expositions, des concours

culinaires et animations artistiques sont au rendez vous.

Au chef lieu de la wilaya, a El Attaf, Techta, Rouina, Sidi Lakhdar, Miliana et Aïn Lechikh, plusieurs jeunes participeront à ces festivités du nouvel an amazigh, en exprimant une forme de solidarité très profonde entre les habitants de la wilaya et pour contribuer à sa sauvegarde sa valorisation en tant que patrimoine culturel national.

**Salim Ben**

## RENTRÉE PROFESSIONNELLE SESSION DE FÉVRIER: Introduction de 5 nouvelles spécialités à Oran

La rentrée professionnelle de la session de février sera marquée à Oran par l'ouverture de cinq nouvelles disciplines dans les domaines du numérique, des énergies renouvelables, des communications et de la mécanique auto, a-t-on appris lundi de la direction de la formation et de l'enseignement professionnels. Ces offres, visant à diversifier les opportunités de formation et à s'adapter au marché de l'emploi, concernent le tournage fraisage par commande numérique, la pose de panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques, l'installation et la maintenance de panneaux solaires thermiques, les réseaux de télécommunication et la mécatronique de véhicules, a-t-on précisé. La première spécialité permettra aux stagiaires d'obtenir un certificat de maîtrise professionnelle, la deuxième un certificat d'aptitude professionnelle (CAP), la troisième un diplôme de technicien et les deux dernières un diplôme de technicien supérieur (TS), a-t-on indiqué. La session de février 2019 offre 6.905 places pédá-

gogiques en différents modes de formation dont 3.445 en formation résidentielle et par apprentissage, 460 pour la femme au foyer, 400 en formation à distance et 235 pour la formation d'autres catégories, en plus d'autres de recyclage et dans les écoles privées. Pour la formation contractuelle, 810 offres sont fournies en métiers du tourisme en application de la convention signée entre la direction de la formation et de l'enseignement professionnels et la direction du tourisme et de l'artisanat en mai dernier. Cette formation continue porte sur des spécialités en hôtellerie dont la réception, la restauration et la pâtisserie pour un stage variant d'un à trois mois au niveau des CFPA de hai El Badr, d'Es-Seddikia, de «garçons 3» et de «filles 3», a-t-on fait savoir. Les inscriptions pour la rentrée professionnelle de février 2019 ouvertes dimanche se poursuivent jusqu'au 16 février, la phase de sélection est fixée du 17 au 19 février et les résultats seront annoncés le 21 février, alors que la rentrée est prévue le 24 février.

## OUARGLA :

## Près de 630.000 palmiers traités contre les maladies du boufaroua et du myelois

Près de 630.000 palmiers ont été traités contre les maladies du Boufaroua et du Myelois durant la saison agricole 2017-2018 à travers la wilaya d'Ouargla, soit 5.000 palmiers de plus que ceux traités la saison l'ayant précédé, a rapporté l'inspection de protection des végétaux à la Direction locale des services agricoles (DSA). Le traitement contre le Boufaroua a ciblé 330.200 palmiers et contre le Myelois 299.000 palmiers,

a-t-on précisé, signalant que l'opération a été pilotée par la station régionale de Ghardaïa de l'Institut national de protection des végétaux (INPV) pour ce qui concerne le traitement de 298.000 palmiers, et confié aux agriculteurs eux-mêmes pour le traitement de 156.000 palmiers et à des micro-entreprises de jeunes pour 175.000 palmiers. L'inspection de protection des végétaux a procédé à la remise, à titre gratuit, de 259.5 litres de pesti-

cides aux agriculteurs (436) se chargeant de mener eux-mêmes le traitement de leurs palmiers. Concernant la saison 2018-2019, les services agricoles prévoient le traitement de quelques 900.000 palmiers productifs contre le Boufaroua et le Myelois, en attendant le programme arrêté par le ministère de tutelle, qui détermine les effectifs phoenicicoles ciblé, selon la même source.

**APS**

## ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE: 17 morts en 24 heures

Dix-sept (17) personnes ont péri asphyxiées par des fuites de monoxyde de carbone, dans plusieurs régions du pays, au cours des dernières 24 heures, selon un bilan, rendu public hier, par les services de la Protection civile.

Onze (11) personnes ont péri, dans la wilaya de Batna, dont 5 membres d'une même famille, 4 autres dans la wilaya de Tlemcen, alors que 2 autres ont perdu la vie, dans les mêmes circonstances, dans la wilaya d'Alger, précise la même source.

Depuis le début du mois en cours, 19 personnes sont, en outre, décédées intoxiquées par des fuites du même gaz toxique, alors que 66 personnes, ont été secourues.

Ce lourd bilan est induit par «des erreurs de prévention en matière de sécurité, l'absence d'une bonne aération et la mauvaise utilisation des appareils de chauffage et chauffe-bains», soulignent les services de la Protection civile.



«La baisse de température favorise l'utilisation massive des dispositifs de chauffage qui requiert une grande attention de la part de leurs utilisateurs», constate la même source qui rappelle aux citoyens les consignes de sécurité à respecter pour préserver leur vie et éviter les dommages qui peuvent en être générés. Parmi

ces mesures, il est vivement recommandé de faire entretenir et régler régulièrement les appareils de chauffage par un professionnel et de ne pas boucher les prises d'air dans les pièces.

Les utilisateurs de ces appareils sont, en outre, appelés à toujours ventiler leur logement, lors de leur

utilisation, d'aérer, au moins 10 minutes par jour et éviter d'obstruer les entrées et sorties d'air du logement.

Il y a lieu également de ventiler la pièce occupée pendant l'utilisation de l'appareil et éviter l'usage de moyens traditionnels tels que «Taboua» ou des appareils de cuisson pour se réchauffer.

Par ailleurs, les conducteurs sont, quant à eux, appelés à ne pas laisser le moteur de leurs véhicules en marche dans un garage fermé. Enfin les services de la Protection civile, recommandent aux citoyens, recourir, en cas de détresse, au numéro d'urgence, le «14», en précisant l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace.

## TIARET : 369 millions DA consacrés aux actions de solidarité en 2018



Un montant global de 369 millions DA a été consacré pour financer des actions de solidarité, initiées en 2018, a-t-on appris du directeur de l'action sociale de la wilaya de Tiaret, Kada Benamar.

Le même responsable a souligné que sa direction a mobilisé ce montant de 369 millions DA pour financer des opérations de solidarité en faveur des couches démunies de la wilaya dont 48.896 familles nécessiteuses, sans-revenus et aux bas-revenus qui ont bénéficié au mois du ramadhan de 116.016 repas d'iftar et de la distribution de kits alimentaires, en collaboration avec les APC. Durant le mois du ramadhan passé, 31 restaurants de l'iftar ont été ouverts à travers la wilaya, en collaboration avec le mouvement associatif. La wilaya de Tiaret a contribué avec 21 millions DA dans cet élan d'entraide.

Par ailleurs, l'opération de solidarité, prise en charge par la DAS, a permis de distribuer 552 tenues de l'aïd en faveur des enfants nécessiteux et ce en collaboration avec la direction des affaires religieuses et des wakfs.

La même direction a fourni 6.260 trousseaux scolaires, 260 cartables 103 paires de lunettes pour des élèves malvoyants et assuré le transport gratuit à 244 handicapés et leurs accompagnateurs à travers la wilaya.

La même source a ajouté qu'en plus des opérations de solidarité, un montant de 500 millions DA a été alloué, à l'occasion de la célébration de fêtes nationales et internationales, au profit des personnes aux besoins spécifiques et des catégories vulnérables qui avaient besoin d'appareillages spécifiques et d'assistance particulière.

Par ailleurs, 65 familles productives ont bénéficié de mesures et des crédits au titre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) pour financer des projets dans les domaines de fabrication de gâteaux et de la couture.

La DAS de Tiaret compte, pour cette année 2019, intégrer de nouvelles activités dont l'agriculture et l'aviculture au profit des familles productives, avec le concours de la conservation des forêts, de la chambre d'artisanat et des métiers et doubler les aides destinées aux familles nécessiteuses.

## ORAN Professionnalisation de cinq parcours de formation à l'Université «USTO-MB»

Un nouveau plan d'action portant professionnalisation de cinq parcours de formation a été lancé, dimanche à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran «Mohamed Boudiaf» (USTO-MB), a-t-on appris des responsables de cet établissement d'enseignement supérieur.

L'initiative entre dans le cadre du programme national «Adéquation-formation-emploi-qualification» (Afeq) visant à améliorer l'employabilité des diplômés universitaires, a précisé à l'APS le vice-recteur de l'USTO-MB chargé des relations extérieures et de la coopération, Pr Amine-Bouziane Hammou. «Cette opération vise la professionnalisation de certaines Licences et Masters relevant de cinq secteurs, à savoir l'informatique et data sciences, les éner-

gies renouvelables, le génie des matériaux, le Bâtiment et les travaux publics (BTP), et le génie maritime», a expliqué le vice-recteur.

En prélude au montage de ces parcours, un cycle d'ateliers sur «L'approche par compétences» s'est ouvert dimanche à l'USTO-MB pour cinq journées thématiques réunissant des experts du programme «Afeq», des opérateurs économiques partenaires, l'équipe pédagogique de l'Université et des étudiants. Le premier atelier a été consacré à l'intitulé «Licence et master en Informatique et data sciences», a indiqué Pr Hammou, signalant que les quatre autres ateliers aborderont respectivement les thèmes «Energies renouvelables et maîtrise de l'énergie», «Génie des matériaux (mécanique)», «BTP», «Génie mari-

time, gestion portuaire et transport maritime». Ce cycle se poursuivra à travers d'autres sessions prévues en février, mars et avril prochains, et ce, en perspective de l'ouverture officielle des filières ciblées à la rentrée universitaire 2019/2020. «Afeq» s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) et est placé sous l'égide du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, tandis que sa mise en œuvre est à l'actif des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels. La commission régionale chargée de la concrétisation de ce programme dans la région Ouest du pays, avait été installée le 25 juin dernier à l'USTO-MB, rappelle-t-on.

## TIZI-OUZOU : 9 lycéennes blessées lors d'un dérapage d'un minibus scolaire à Maatkas

Neuf lycéennes ont été blessées lors d'un dérapage d'un minibus scolaire survenu dimanche soir (18h00), dans la commune de Maatkas (20 km au Sud-ouest de Tizi Ouzou), a indiqué hier un communiqué de la protection civile. Les éléments de la protection civile de Draa ben Khedda et de l'unité principale de Tizi Ouzou sont intervenus pour le dérapage d'un Mini Bus de ramassage scolaire à hauteur du lycée Bouhadouma, commune et Daira de Maatkas, est-il indiqué.

Les victimes, âgées entre 17 et 23 ans, présentant quelques douleurs sans gravité ont été évacuées vers le Chu de Tizi Ouzou où elles ont été prises en charge, souligne la même source.

Le wali, Abdelhakim Chater, s'est, par ailleurs, rendu dans la soirée au chevet de ces lycéennes blessées pour «s'enquérir de l'état de santé des blessées et a chargé les directeurs de la santé, de la protection civile et de l'éducation de s'occuper de ces jeunes lycéennes», a indiqué la wilaya sur sa page Facebook.

## SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA SÛRETÉ D'ALGER Arrestation de 7 individus et saisie d'une quantité de cannabis et des comprimés psychotropes à Draria

Les services de Sécurité de la wilaya d'Alger ont arrêté à Draria (Alger) sept mis en cause et saisi différents types de drogue (cannabis, cocaïne, comprimés psychotropes), indique un communiqué du même corps de sécurité. Sept (7) individus ont été arrêtés dans trois affaires distinctes traitées par les services de Sécurité de la wilaya d'Alger, précise la même source. La première affaire a été encélée suite à des

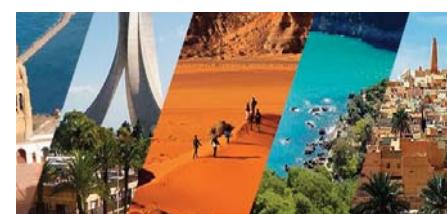
informations parvenues aux services de police, selon lesquelles certains individus s'adonnaient au trafic de drogue de type cocaïne et cannabis. Après intensification des investigations, trois repris de justice ont été arrêtés en possession de 0,8 g de drogue dure (cocaïne). La deuxième affaire traitée par les services de Sécurité de la circonscription administrative de Draria s'est soldée par l'arrestation de deux autres individus

dans en possession de 20 g de cannabis et une somme d'argent de 13.000 DA. Quant à la troisième affaire, il s'agit de l'arrestation de deux repris de justice et la saisie de 57 comprimés psychotropes et d'une somme d'argent de 6500 DA, ajoute le communiqué. Après accomplissement de toutes les formalités légales en vigueur, les mis en cause ont été déférés devant les juridictions compétentes.

## MILA : Un mort dans un accident de la circulation à Oued El-Athmania

Un jeune âgé de 29 ans a trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu dans la commune d'Oued El Athmania (Sud de Mila), a-t-on appris dimanche de la direction Protection civile. L'accident s'est produit sur un axe de la route nationale RN 5, au lieu dit mechta «El Maaza» de la commune d'Oued El Athmania, suite à un dérapage puis le renversement d'un véhicule touristique immatriculé dans la wilaya de Constantine, a expliqué la même source.

## ORAN : Agrément de 35 nouvelles agences de voyages en 2018



Quelque 35 nouvelles agences de tourisme et de voyages (ATV) ont été agréées en 2018 à Oran, a-t-on appris de la direction locale du tourisme et de l'artisanat.

«Ces nouvelles agences concernent le tourisme réceptif et celui de type B concernant le tourisme émetteur. Désormais, les agences ont l'autorisation d'exploitation unique», a-t-il expliqué.

La mise en place d'une plateforme en ligne en 2018 a permis de diligenter avec rapidité le traitement des dossiers par la commission ad-hoc, a relevé le même responsable.

Le même responsable a ajouté que le ministère de tutelle a procédé à la régu-

## YÉMEN: Un navire disparu depuis deux jours retrouvé près de l'île de Socotra

La marine yéménite a retrouvé, dimanche, un navire qui avait disparu près de l'île de Socotra, dans l'océan Indien, il y a deux jours.



«Le bateau a été retrouvé à 23 miles des côtes de l'île», a indiqué le procureur en chef de la province de Socotra, Raed al-Jaribi, cité par la presse yéménite. Une trentaine de personnes se trouvaient à bord et elles sont en bon état de santé, a-t-il ajouté. Le navire avait quitté le port de Hulaf sur l'île de Socotra,

il y a deux jours, en direction de Qusayr dans la province de Hadramaout, dans le sud du Yémen, avant de subir une panne et de perdre le contact.

L'île de Socotra est un archipel yéménite de six îles situées au large de la Corne de l'Afrique, près du golfe d'Aden, et à 350 km au sud de la péninsule Arabique.

## CRIMINALITÉ — La traite humaine, crime largement impuni

La traite d'êtres humains, qui concerne hommes, femmes, enfants victimes d'activités criminelles allant de l'exploitation sexuelle au prélevement d'organes, reste largement impunie à travers le monde, déplore un rapport des Nations Unies publié lundi.

Malgré une tendance récente à l'augmentation du nombre de condamnations prononcées pour des faits relevant de la traite humaine en Afrique et au Moyen-Orient, «le nombre total (de condamnations, ndlr) dans ces régions reste très faible», explique un rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et la crime (ONUDC), dont le siège est à Vienne.

«Les trafiquants ne risquent pratiquement pas d'être traduits en justice», ajoute ce document qui appelle à renforcer la coopération internationale pour poursuivre les réseaux criminels.

Le rapport,

compilant des données jusqu'à l'année 2016, note qu'à cette date jamais les pays connaissant des situations de conflits armés n'ont été aussi nombreux au cours des trente dernières années.

Or, l'existence d'un conflit armé «renforce le risque de traite d'êtres humains» car ces conflits s'accompagnent souvent de la défaillance des autorités, de déplacements forcés de populations, de l'éclatement des structures familiales et d'une précarité économique, souligne l'ONUDC.

Cent cas relatifs à du trafic d'organes ont été signalés sur la période 2014-2017.

Les camps de réfugiés sont des terrains d'action privilégiés pour les trafiquants qui recrutent les victimes «avec de fausses promesses d'argent et / ou de transport vers des lieux plus sûrs».

Dans certains cas, des preuves de collusion entre trafiquants et «professionnels de santé, recourant à des pratiques corrompues et frauduleuses» ont été relevées.

L'ONUDC cite notamment le cas de milliers de filles et de femmes de la minorité yézidie asservies par le groupe État islamique (EI) en Irak.

L'une d'elles, Nadia Murad, est l'une des deux lauréates du prix Nobel de la paix 2018 qui l'a distinguée des mineures.

pour son activisme

en faveur des victimes.

Le travail forcé est la deuxième forme de traite la plus répandue représentant un tiers des victimes couvertes par les données et prévalant particulièrement en Afrique subsaharienne et au Moyen-Orient.

Cent cas relatifs à du trafic d'organes ont été signalés sur la période 2014-2017.

Les camps de réfugiés sont des terrains d'action privilégiés pour les trafiquants qui recrutent les victimes «avec de fausses promesses d'argent et / ou de transport vers des lieux plus sûrs».

Dans certains cas, des preuves de collusion entre trafiquants et «professionnels de santé, recourant à des pratiques corrompues et frauduleuses» ont été relevées.

L'ONUDC cite notamment le cas de milliers de filles et de femmes de la minorité yézidie asservies par le groupe État islamique (EI) en Irak.

L'une d'elles, Nadia Murad, est l'une des deux lauréates du prix Nobel de la paix 2018 qui l'a distinguée des mineures.

## VIETNAM: Une épidémie de grippe aviaire dans le sud du pays



Une épidémie de grippe aviaire de type H5N1 s'est déclarée dans la province vietnamienne de Long An (sud), entraînant la mort de milliers de volailles dans une commune, a annoncé lundi le Département provincial de l'Agriculture et du développement rural.

Le virus a récemment infecté et entraîné la mort à Long Son de centaines de poules et de canards dans un élevage familial et de 3.600 canards dans un autre.

Les autorités compétentes ont abattu les animaux malades, isolé les élevages et procédé à leur désinfection, alors que le transport de volailles a été plus contrôlé dans les zones autour des lieux infectés, tout comme la vaccination des volailles, a précisé le département.

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a précisé ne pas avoir détecté de nouveaux cas humains de grippe aviaire depuis 2014.

## INDONÉSIE: Le bilan d'un glissement de terrain porté à 32 morts



Le glissement de terrain survenu le 31 décembre dernier en Indonésie a fait au moins 32 morts, selon un dernier bilan annoncé lundi par les autorités qui n'espèrent plus retrouver de survivants après une semaine de recherches.

Les secouristes ont mis fin à leurs recherches lundi après avoir extrait des dizaines de corps d'une large coulée de boue dans la région de Sukabumi provoquée par des pluies torrentielles sur la province de l'ouest de Java. Une personne est toujours portée disparue et plusieurs autres ont été blessées.

«Les recherches sont terminées (...) Il ne reste plus qu'un seul disparu», a indiqué le chef de la police de l'ouest de Java, Agung Budi Maryoto, précisant que cette décision avait été prise en accord avec la famille de la personne disparue. Les glissements de terrain sont fréquents en Indonésie, un vaste archipel souvent touché par des phénomènes météorologiques violents et des désastres naturels. Des inondations et des glissements de terrain ont fait plus de 20 morts en octobre sur l'île de Sumatra, dans l'ouest de l'archipel. En juin 2016, près de cinquante personnes avaient trouvé la mort dans des inondations et glissement de terrain au centre de l'île de Java.

## AUSTRALIE : Plus de 800 criminels étrangers privés de visa en 2018



Plus de 800 criminels condamnés ont été privés de leur visa d'entrée en Australie en 2018, a indiqué le ministre australien de l'Intérieur Peter Dutton.

En 2014, la coalition gouvernementale dirigée par le Parti libéral a mis en place l'annulation obligatoire du visa pour toute personne condamnée à une peine d'emprisonnement de 12 mois ou plus. Une fois sa peine de prison purgée, elle doit être expulsée d'Australie. En conséquence, le gouvernement a annulé 4.150 visas depuis son arrivée au pouvoir fin 2013, soit sept fois plus qu'au cours des cinq années précédentes au cours desquelles l'ancien gouvernement travailliste était au pouvoir.

«Il n'y a pas de place dans notre pays pour les personnes qui viennent ici et font du mal aux Australiens», a déclaré lundi M.

## AUSTRALIE/PLAGES : Plus de 3.500 personnes piquées par des physalies

Plus de 3.500 personnes ont été piquées par des physalies, animaux marins qui ressemblent à des méduses et qui ont envahi les côtes du nord-est de l'Australie où les autorités ont dû interdire l'accès de plusieurs plages, ont rapporté lundi des médias locaux. Surf life Saving Queensland, l'autorité chargée du secours en mer de cet Etat australien, a annoncé que les physalies, également appelées «galères portugaises» ou «vespes de mer», avaient fait un nombr e énorme de victimes pendant le weekend. Au total, 3.595 baigneurs ont subi de dououreuses piqûres. Au moins quatre plages restent fermées lundi, les médias locaux évoquant une «invasion» de ces animaux transparents aux reflets bleus. «Un mur de physalies s'approche de Rainbow beach. Lifesavers ferme la plage. Ne rentrez pas dans l'eau s'il vous plaît», peut-on lire sur l'un des nombreux avertissements de SLSQ. Les piqûres de physalies sont connues pour faire très mal. Il est relativement fréquent d'entendre des cris de douleur sur les plages de l'est de l'Australie durant l'été austral. Les autorités ont cependant été surprises par l'ampleur du phénomène actuel, provoqué par des vents soufflant du nord-est qui poussent les animaux vers les côtes au contact des nageurs. D'après la Royal Australian College of General Practitioners, la plus grande organisation professionnelle de médecins généralistes, environ 10.000 cas de piqûres de physalies sont signalées chaque année sur les côtes orientales de l'immense île-continent. Les piqûres de «galères portugaises» provoquent immédiatement une vive douleur et une réaction d'inflammation de la peau», explique l'organisation. «La douleur intense peut durer quelques minutes mais aussi plusieurs heures (...). La piqûre peut également provoquer des symptômes comme de la nausée, des vomissements et un sentiment de mal être général». Elle se soigne en lavant la blessure avec une eau à 45 degrés Celsius ou en y appliquant de la glace.

## GUINÉE-BISSAU : Les enseignants annoncent une grève de 30 jours à compter d'hier

Les trois syndicats bissau-guinéens des enseignants du public ont annoncé dimanche à Bissau une grève de 30 jours entamée hier pour contester la «paralysie» du système éducatif, ont rapporté hier des médias.



«Nous avons déjà déposé un nouveau préavis de grève qui commence à partir de ce lundi et doit durer un mois, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mois de janvier», a fait savoir le président du comité de grève des trois syndicats d'enseignants, Bungoma

Duarte, au cours d'un point de presse. Selon Duarte, «la nouvelle paralysie du système éducatif découle du manque de volonté politique» du gouvernement qui a «ignoré» la contre-proposition des syndicats pour une sortie de crise. «Mais le ministre

bissau-guinéen de l'Education nationale, Camilo Simões Pereira a déclaré qu'il avait déjà signé le mémo-randum devant le président de la République et qu'il ne signerait pas un autre», a-t-il expliqué, appelant chacun «à camper» sur sa position.

### SCIENCES

## Les «cellules zombies» coupables du vieillissement et de l'anxiété

La neutralisation des cellules qui ne fonctionnent plus et qui ont été baptisées par les scientifiques «cellules zombies» pourrait ralentir le vieillissement et réduire l'anxiété, selon des chercheurs américains.

Des scientifiques américains de la Mayo Clinic ont établi «un lien entre l'obésité, le vieillissement et l'anxiété» et ont publié les résultats de leurs recherches sur le site Science Daily.

D'après ces chercheurs, «le vieillissement est accéléré par l'obésité, de plus l'anxiété augmente à cause du vieillissement».

Ils sont arrivés à ces conclusions à la suite d'expériences menées sur des souris. Ils ont constaté que «les rongeurs qui avaient plus de cellules adiposées dans leur cerveau, qui contrôle l'anxiété, avaient également plus de vieilles cellules». Ces dernières ont été baptisées «cellules zombies», car elles vieillissent mais ne meurent pas, et ne fonctionnent plus comme des cellules normales.

Les scientifiques se sont débarrassés desdites cellules à l'aide de médicaments sénolytiques et ont observé une diminution de l'angoisse chez les souris.

Par contre, selon les chercheurs, ces médicaments ne sont pas encore prêts à être utilisés car ils prévoient d'autres études afin de les tester.

«Nous ne voulons pas que les humains prennent des médicaments qui n'ont pas encore passé tous les tests.

Actuellement, ils sont destinés seulement aux personnes avec des maladies graves qui ont donné leur approbation pour faire partie des expériences», a fait savoir le scientifique James Kirkland. Les scientifiques affirment qu'une neutralisation de ces «cel-

lules zombies» serait capable de ralentir le vieillissement.

James Kirkland explique qu'il faut habituellement environ 17 ans entre la découverte d'un nouveau médicament et un essai clinique. Cependant, son équipe a été en mesure de prouver l'efficacité de médicaments au cours d'essais sur trois ans, ce qui devrait permettre d'accélérer la production industrielle de médicaments sénolytiques qui tuent les «cellules zombies». La destruction des cellules inactives aidera à ralentir la progression des troubles liés à l'âge.

### ESPACE

## La Russie réclame des «clarifications» à propos de l'annonce via les médias de la révocation d'une invitation de la NASA adressée au chef de la Roscosmos

L'agence spatiale russe Roscosmos a indiqué dimanche attendre des «clarifications» de la part de l'Agence spatiale américaine (NASA) après que cette dernière eut révoqué via les médias une invitation adressée au chef de la Roscosmos, Dmitri Rogozin. L'administrateur de la NASA, Jim Bridenstine, a affirmé, lors d'une interview, avoir révoqué l'invitation de visiter les Etats-Unis envoyée à M. Rogozin dans un contexte de critiques de plus en plus aiguës de la part du Capitole.

«Il est étrange à nos yeux que les collègues de la NASA communiquent avec nous via les médias, et non de façon directe», a dit Vladimir Ustimenko, porte-parole de la Roscosmos, souhaitant que la NASA fournit des explications à travers les voies en place ou par l'intermédiaire de ses



représentants en Russie. La chef du service de presse de la NASA, Megan Powers, avait annoncé vendredi que la visite de M. Rogozin prévue en février 2019 serait reportée et qu'une nouvelle date resterait à confirmer. Malgré des disputes de longue date

entre Moscou et Washington, la Roscosmos et la NASA maintiennent une étroite coopération, le vaisseau russe Soyouz assurant de manière régulière le transport des astronautes américains entre la Station spatiale internationale (ISS) et la Terre.

## PÉROU: Plusieurs maisons endommagées suite à un séisme

Plusieurs maisons ont été endommagées, dimanche, suite à un séisme de magnitude 5 sur l'échelle de Richter qui a frappé le sud du Pérou près de la frontière avec la Bolivie, a indiqué hier l'Institut péruvien de la défense civile.

Les maisons endommagées se situent près de l'épicentre du séisme, situé dans la région de Puno au sud du pays, précise la même source. Selon le centre géophysique du Pérou, le séisme s'est produit à 207 kilomètres au sud de la ville de Tacna et à 18 kilomètres de profondeur. Le Pérou se trouve dans une zone de forte activité sismique, aussi appelée «ceinture de feu du Pacifique».

## MYANMAR: Réouverture des postes-frontières et stations balnéaires après le passage de la tempête Pabuk

Les autorités de la région de Taninthary, dans le sud de la Birmanie, ont rouvert leurs postes-frontières et stations balnéaires après la levée par les services météorologiques de l'alerte émise dimanche sur la tempête tropicale Pabuk, a rapporté hier le quotidien *Global New Light of Myanmar*.

Cette tempête cyclonique passant au-dessus de la mer d'Andaman s'est affaiblie, se transformant en dépression tropicale, a annoncé le Département de météorologie et d'hydrologie. Les postes-frontières et stations balnéaires avaient dû fermer alors que Pabuk se rapprochait de Kawthoung, à la pointe sud du pays, après avoir frappé le sud de la Thaïlande.

Les activités touristiques sont retournées à la normale dimanche soir avec la reprise des services de ferry pour les locaux et les touristes en direction des stations balnéaires. D'autres services entre Kawthoung et Ranong ont été également repris le même jour, selon le quotidien.

## IRAN : Un séisme de 5,8 degrés dans le nord- ouest ressenti en Irak

Un séisme de magnitude de 5,8 sur l'échelle de Richter a frappé dimanche le nord-ouest de l'Iran et a également été ressenti dans plusieurs régions irakiennes, selon l'instance géologique américaine.

Selon le site-web de l'instance, cité par des médias, le tremblement de terre a eu lieu à 40 km de la ville Serial Zahab, région de Kermanshah, près des frontières irakiennes, à 25 km de profondeur. Toutefois, l'observatoire des séismes, relevant de l'Institution géophysique de l'université de Téhéran, a affirmé que la puissance du tremblement de terre a atteint 5,9 degrés sur l'échelle de Richter.

La ville de Kelyan a été particulièrement frappée. Le Centre a expliqué dans un communiqué repris par des médias, que le séisme a été suivi de 12 répliques de magnitudes allant de 4,2 à 4,8 sur l'échelle de Richter. Par ailleurs, le porte-parole de l'Institution des crises iraniennes, Bahram Saidi, a fait savoir que le séisme n'a pas causé de pertes en vies humaines, ni de dégâts matériels. En Irak, le directeur de la Section des intempéries et des séismes a affirmé que les habitants de la plupart des régions irakiennes ont ressenti la puissance de la secousse, ajoutant que répliques étaient «attendues» pendant la nuit. Les autorités irakiennes n'ont pas fait part de pertes humaines ou de dégâts jusqu'à 16:35 GMT. Novembre dernier, un séisme de 7,2 degrés sur l'échelle de Richter avait frappé la région frontalière entre l'Irak et l'Iran, causant la mort de plus de 700 personnes. La secousse avait été ressentie en Turquie, au Koweït, et en Arabie Saoudite. Novembre 2017, un séisme de magnitude 7,3 survenu dans la même zone avait fait 620 morts et plus de 12.000 blessés en Iran ainsi que huit morts en Irak.

# Pouce ou tétine, quelles différences ?

*Entre le pouce et la tétine, la bataille fait rage depuis des années. Le premier déforme les dents et retarderait le développement du langage, la seconde serait plus physiologique. Les arguments pour vous faire une idée...*

## Côté pouce

### Il est plus naturel

C'est le bébé qui choisit de le mettre dans sa bouche et non les parents qui le lui imposent. Sucer son pouce correspond au début de la découverte naturelle de son corps. Enfin, il est à portée de main et reste propre. A la différence de la tétine qui traîne un peu partout et peut devenir un véritable nid à microbes.

### Il ne nuit pas au langage

Dès l'âge de six mois, la communication orale se met en place. Or, avoir en permanence un objet à téter dans la bouche empêche d'émettre correctement des sons. L'avantage du pouce est qu'il peut être pris, abandonné et repris selon les besoins.

### Il abîme les dents

En raison de sa rigidité, le pouce reste plus déformant. Mais la tétine, si elle est permanente en bouche, peut faire plus de dégâts. L'un et l'autre ont des effets défavorables sur la denture et la bouche de l'enfant. Le problème n'est pas que le bébé suce son pouce ou sa tétine, mais qu'il tête longtemps. Plus la sucction est tardive, plus les conséquences sont importantes. Pour éviter le pire, il faut faire en sorte que le petit successeur arrête de téter avant l'âge de 3 ans.

### Il ne peut pas être jeté !

Au moment du sevrage, il est à l'évidence plus facile de débarrasser d'une tétine, voire de plusieurs ! Pour le pouce, il faudra faire preuve de persuasion, quitte à mettre un drap autour pour en changer le goût.

## Côté tétine

### Elle préviendrait le développement des allergies

En nettoyant la tétine avec leur salive, les parents transmettent des « bonnes » bactéries qui vont stimuler la flore microbienne buccale de l'enfant. Son système immunitaire devient alors plus résistant. Mais cette affirmation reste une hypothèse qui va à l'encontre des conseils précédents : ne



pas lécher la cuillère de son bébé pour ne pas lui transmettre ses germes.

### C'est une aide pour les prématurés

Lorsque le bébé prématuré est alimenté par sonde ou par perfusion, la tétine permet de ne pas perdre le rythme de la succion et ainsi de pouvoir passer plus facilement à l'allaitement maternel le moment venu.

### Elle n'est pas physiologique

En 1992, une étude publiée par l'American Academy of Pediatric Dentistry montrait déjà qu'il n'y a pas de différence notable sur les déformations dentaires entre les utilisateurs d'une tétine normale et d'une tétine dite « physiologique » ou encore « orthodontique », comme certains fabricants le laissent croire.

### Elle déclenche plus d'otites

Une étude hollandaise a montré que le risque d'otites moyennes récurrentes est 90 % plus élevé chez les utilisateurs de sucettes. En cause, l'augmentation du reflux des sécrétions du nez et du pharynx dans l'oreille qui faciliterait l'entrée de microbes. De surcroît, les modifications de la mâchoire provoquées par la tétine entraîneraient des dysfonctionnements de la trompe d'Eustache (organe qui relie les oreilles à l'arrière du nez).

### Comment aider bébé à arrêter ?

Bien ne peut se faire sans l'adhésion de l'enfant. Il faut éviter de le brusquer et l'aider dans sa démarche. Suggérer de ne pas sortir la tétine de son lit ou de sa chambre. Ranger le doudou qui donne envie de téter. Parler en amont du jour où il pourra arrêter de sucer pouce ou tétine et qu'il deviendra grand. Proposer de fêter l'événement, avec un cadeau à l'appui.

## Bébé : des couvertures trop amples peuvent l'étouffer



Risque de suffocation ou de mort subite. Encore trop de parents ignorent les dangers que peut faire une couverture dans un couchage mal adapté. Un lit à priori confortable peut parfois mettre en danger la vie de bébé. Beaucoup de parents continuent à croire que les couvertures trop lâches qui peuvent l'étouffer et provoquer son décès. C'est le constat dressé par l'Institut national de santé américain et le centre de contrôle et de prévention des maladies. Ils ont conclu les données auxquelles, issus de 17 années d'enquêtes téléphoniques menées sur un total de presque 20 000

parents. Un risque accru de mort subite. Les résultats, parus dans la revue *Journal of Pediatrics*, montrent que certes les comportements des parents ont évolué, mais qu'un effort de sensibilisation reste à accomplir. En 1993, presque 7 parents sur 8 plaçaient bébé dans un lit avec une couverture trop lâche, un tour de lit épais, une couette, des oreillers ou une peluche. En 2010, ils étaient encore la moitié à le faire. Le problème avec ce couchage ignore ancora parfois que le bébé peut s'emmêler et s'étouffer. Les experts rappellent la bonne pratique

pour assurer la sécurité de bébé pendant son sommeil : le mettre sur le dos, sur un matelas bien plat et ne pas plier dans une turbotte ou une gigoteuse. La chambre du bébé doit rester à une température modérée, comprise entre 18 et 20 degrés et ne doit évidemment pas être en contact avec une cigarette, pointe encore l'étude. La configuration du lit du bébé n'est pas le seul danger auquel le nourrisson est exposé quand il dort. Des chercheurs du Mississippi, aux Etats-Unis, ont découvert que, au réveil, le bébé peut d'asphyxie et d'étouffement quand les parents dorment avec bébé dans le canapé.

## Douleur du bébé : la présence de la maman l'apaise

La présence apaisante de sa mère aide à soulager la douleur du bébé, selon une étude menée sur des rats par le Centre médical Langone de l'Université de New-York. Une étude menée par les chercheurs du Centre médical Langone, de l'Université de New-York (Etats-Unis) montre pour la première fois que la douleur des bébés est apaisée par la présence de la mère. Elle montre en outre que cette présence modifie l'activité des gènes dans la région du cerveau impliquée dans les émotions.

Pour cette expérience, les chercheurs ont générée de légères impulsions électriques chez de jeunes rats. En étudiant quels gènes étaient actifs dans la région de l'amygdale (responsable de la gestion des émotions dont la peur ou la douleur), ils ont découvert que la douleur provoquait l'activation de plusieurs centaines de gènes. Mais ils ont également observé qu'en présence de leur mère, le nombre de gènes actifs dans la zone de la douleur du cerveau des bébés rats était en dessous

de 100. « Cela signifie que lorsque la mère réconforte son enfant cela ne provoque pas seulement une réponse comportementale mais que le réconfort est également induit par les circuits neuronaux », explique le Dr Regina Sullivan, neurobiologiste et professeur à l'Université de New-York.

L'étude a uniquement été menée sur des rats. Mais selon le médecin, cette découverte pourrait aider à la gestion de la douleur dans les unités de soins pédiatriques.



**Mort inattendue du nourrisson : une anomalie du cerveau dans 40% des cas**

Une anomalie dans le cerveau de certains nourrissons pourrait expliquer le syndrome de mort inattendue. Cette anomalie touche la région du cerveau qui régule la respiration.

La cause jusqu'ici alors inconnue du syndrome de mort inattendue du nourrisson (autrefois appelée mort subite) pourrait être une anomalie du cerveau, selon une étude menée par les médecins des hôpitaux pour enfants de Boston et de Houston (Etats-Unis). Ces derniers ont découvert que près de 43 % des nourrissons victimes de mort inattendue partagent la même anomalie du cerveau dans la région de l'hippocampe, la partie du cerveau qui régule (entre autres) la respiration et le rythme cardiaque. Pour leurs recherches, les médecins ont étudié, entre 1991 et 2012, l'hippocampe de 153 nourrissons décédés de façon soudaine. Certains décès pouvaient être expliqués. Ceux pour lesquels les médecins n'avaient pas d'explication ont été classés comme "syndromes de la mort inattendue du nourrisson". Or, chez ces enfants, ils ont découvert, dans la région de l'hippocampe, une double couche de cellules nerveuses à la place de la simple couche habituelle. "Il est probable que cette anomalie perturbe la partie du cerveau qui régule les fonctions de respiration et d'activité cardiaque lorsque l'enfant est endormi" ont souligné les médecins. Cette perturbation du fonctionnement normal du cerveau pourrait arriver plus précisément lorsque l'enfant dort dans une position autre que sur le dos. Mais d'autres études seront nécessaires pour venir compléter cette découverte.

Mort inattendue du nourrisson : la prévention

- Mettre les nourrissons sur le dos pour tous les moments de sommeil. Le couchage sur le côté n'est pas aussi sûr que le couchage sur le dos et n'est pas recommandé.

- Utiliser un matelas ferme. Le matelas mou ou des objets tels que les oreillers, édredons, couettes, peaux de mouton ne devraient pas être mis sous l'enfant. Un matelas ferme recouvert par un drap est recommandé.

- Ne pas fumer pendant la grossesse. Le tabagisme maternel pendant la grossesse est un facteur de risque démontré : son éviction pourrait prévenir un tiers des morts inattendus du nourrisson.

- Un couchage séparé mais à proximité est recommandé. Le risque de MSN est réduit lorsque l'enfant dort dans la même chambre que sa mère. Mais il n'est pas recommandé de partager le lit du nourrisson.

- Eviter l'hypothermie : l'enfant doit être peu couvert pour dormir.

# BRONCHIOLITE DU NOURRISSON : La kiné respiratoire en question

*La bronchiolite du nourrisson est une maladie respiratoire d'origine virale, principalement causée par le virus respiratoire syncytial. Cette maladie très contagieuse touche chaque hiver près de 30 % des nourrissons.*

Elle se traduit par un rhume et une toux pouvant évoluer vers une gêne respiratoire et des difficultés à s'alimenter. Le traitement de la bronchiolite repose sur le lavage du nez avec du sérum physiologique, voire un apport d'oxygène si nécessaire. La kinésithérapie respiratoire est souvent prescrite pour aider l'enfant à expulser les sécrétions bronchiques par la bouche, bien que la preuve de son efficacité ait été peu évaluée.

Des pédiatres suisses ont réalisé une étude sur 99 enfants de moins de un an (environ quatre mois en moyenne) admis à l'hôpital pour une bronchiolite. L'objectif était de comparer l'évolution de la maladie en

fonction du traitement appliqué. Tous les bébés participants bénéficiaient d'un traitement symptomatique (lavage du nez, oxygénation si nécessaire). Pour cinquante d'entre eux, cette prise en charge était associée à la kinésithérapie respiratoire. Les résultats obtenus dans chaque groupe sont comparables. Avec ou sans kinésithérapie respiratoire, le délai pour obtenir une amélioration de l'état de santé de l'enfant (amélioration de la respiration, du sommeil et de l'alimentation) semble identique. Pour les auteurs, le traitement par kinésithérapie respiratoire n'est donc pas justifié chez un nourrisson hospitalisé pour bronchiolite.



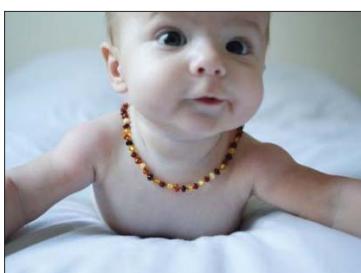
## LES COLLIER DE DENTITION

### Une fausse bonne idée

La société française de pédiatrie alerte les parents de jeunes enfants sur les risques liés aux port de colliers de dentition. Les colliers d'ambre ont la réputation (non établie) de calmer les douleurs des poussées dentaires des tout-petits. A la mode, ils sont achetés par de nombreux parents notamment en pharmacie, magasin de puériculture ou sur Internet.

Cependant le port d'un collier par un petit enfant comporte un risque d'étouffement. En outre, le collier peut se rompre et exposer l'enfant au risque de s'étouffer en inhalant les perles d'ambre.

Le 10 juillet 2011, les services de pédiatrie de deux hôpitaux à Toulouse et Montauban ont distribué des fiches d'information sur les dangers de ces colliers. Ils ont également conduit 25 entretiens



dont il résulte que les nourrissons ont commencé à porter un collier dès l'âge de 4 mois en moyenne.

Même informés d'un cas récent de décès accidentel lié au port d'un collier, certains parents ont continué de faire porter un collier à leur nourrisson, tant ils redoutaient de voir leur enfant souffrir. Or les bénéfices supposés de ces colliers ne se basent sur aucune preuve scientifique.

Les auteurs de l'étude recommandent l'interdiction de la vente de ces colliers de dentition dans les pharmacies. De plus, toute publicité vantant les mérites de ces colliers devrait être interdite. Plusieurs décisions de l'Agence Nationale de la Sécurité du Médicament (ANSM) ont déjà été prises en ce sens depuis 2010. Tous les professionnels de la petite enfance sont également encouragés à parler aux parents des risques liés à cette pratique.

### Royaume-Uni : le succès de l'allaitement maternel en échange de bons d'achat

Recevoir une contrepartie pour allaitez son enfant. Le projet pilote, expérimenté dans les régions du Derbyshire et le South Yorkshire l'an dernier a bien fonctionné. Il va être étendu à tout le pays. Au départ, elles étaient 108 jeunes mamans britanniques à avoir accepté d'allaiter en échange de bons d'achat pour chouchouter leur bébé avec des vêtements, jouets et des produits alimentaires. Si l'initiative a suscité pas mal de dérision en Grande-Bretagne, elle a été victime de son succès. Le bilan est si positif qu'il existe, à l'origine circonscrite à deux

comtés, va être étendue à 4 000 femmes originaires de tout le pays. Le Royaume-Uni connaît le plus bas taux d'allaitement en Europe (65 % de mères allaitant un taux en-dessous des autres pays européens). Malgré ses détracteurs, la méthode semble avoir fait ses preuves au niveau local pour inciter les mamans britanniques à donner le sein à leur nourrisson. Les participantes au projet ont pu gagner jusqu'à 240 euros pour six mois d'allaitement. Elles ont reçu leurs bons d'achat selon leur souhait, quand leur bébé avait deux jours, dix jours, trois mois ou six

mois. L'extension du projet va être supervisée par les universités de Sheffield, Dundee et Brunel, au Royaume-Uni. Le Dr Clare Rawson, interrogée par The Guardian, justifie la méthode : "Pendant des décennies des majorités de bébés ne recevaient pas assez de lait maternel malgré les efforts entrepris pour changer la donne. Maintenant nous allons conduire ce vaste projet pour voir si les bons d'achat peuvent augmenter le taux d'allaitement du pays et constituer une utilisation utile des fonds publics britanniques".

## MUTINERIE AU GABON : L'Union africaine «condamne fermement»

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a condamné «fermement» la mutinerie survenue hier matin au Gabon, réaffirmant que «l'UA rejette tout changement constitutionnel de pouvoir».

«L'Union africaine (UA) condamne fermement la tentative de coup de ce matin au Gabon. Je réaffirme le rejet total par l'UA de tout changement constitutionnel de pouvoir», a affirmé M. Faki sur son compte Twitter.

Des militaires gabonais ont appelé dans la matinée dans un message lu à la radio d'Etat dont ils ont pris le contrôle, à la prochaine mise en place d'un «Conseil national de restauration», au moment où le président Ali Bongo Ondimba se trouve toujours en convalescence au Maroc.

Intervenant après cette mutinerie, le porte-parole du gouvernement Guy-Bertrand Mapangou a assuré que la situation au Gabon était «sous contrôle» et que l'ordre sera «complètement rétabli dans deux ou trois heures».

«Le calme est revenu, la situation est sous contrôle», a indiqué le porte-parole du gouvernement, précisant que sur un commando de cinq militaires qui avaient pris le contrôle de la radio-télévision nationale et appelé à une «restauration nationale», «quatre ont été arrêtés, un est en fuite».

Il s'agit d'un groupe de «plaisantins et la hiérarchie militaire ne les reconnaît pas», a précisé la même source.

Le 24 octobre, alors qu'il se trouvait en Arabie saoudite, le président Bongo, victime d'un AVC, a été hospitalisé à Ryad où il a été soigné pendant plus d'un mois avant d'être transféré à Rabat.

## BURKINA FASO : Une Canadienne et un Italien portés disparus

La Canadienne Edith Blais, 34 ans et son compagnon Luca Tacchetto, un Italien de 30 ans, sont portés disparus alors qu'ils séjournent au Burkina Faso, a rapporté dimanche la presse burkinabè, citant les médias canadiens.

Selon les médias, les deux avaient quitté l'Italie en voiture depuis le mois de septembre 2018, traversé le détroit de Gibraltar, et se trouvaient à Bobo-Dioulasso, la deuxième plus grande ville située dans l'ouest du Burkina Faso, quand ils ont été vus la dernière fois. Les familles des deux voyageurs sont sans nouvelles d'eux, alors que, selon les dernières informations ils se dirigeaient vers Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, à partir de Bobo-Dioulasso pour y séjourner pendant quatre ou cinq jours et possiblement y vendre leur voiture.

La situation sécuritaire s'est dégradée depuis 2015 au Burkina Faso avec la multiplication des attaques terroristes et des enlèvements d'expatriés.

Le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré a décrété le 1er janvier l'Etat d'urgence dans plusieurs régions du pays, en proie aux attaques terroristes.

## SAHARA OCCIDENTAL L'armée sahraouie exécute une manœuvre militaire à Mhiriz en territoires libérés

L'Armée sahraouie de libération a exécuté dimanche une manœuvre militaire dans la quatrième région militaire à Mhiriz, en territoires sahraouis libérés, sous la supervision du Président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali.

La manœuvre, qui s'est déroulée en présence également de membres du gouvernement et de délégations de différentes institutions sahraouies et des territoires libérés, a été exécutée par des militaires de l'infanterie mécanisée, d'unités de défense aérienne, de génie et d'appui et d'intendance de l'Armée sahraouie, en application d'exercice de combats proches de la réalité visant la formation des unités et des éléments, en plus de l'évaluation de la disposition au combat des unités et d'exécution de missions avec la précision nécessaire.

La région de Mhiriz en territoires libérés a vu également la destruction du huitième et dernier stock de mines anti-personnel (2.485 mines), conformément à l'appel de Genève d'élimination de ce type de mines, signé par le Polisario en 2005.

Le ministre sahraoui de la Défense, Abdallah Labbib, a indiqué, à cette occasion, que «le Polisario a signé l'appel de



Genève, avec la conviction de la nécessité de se débarrasser des séquelles dangereuses et ravageuses des mines et des tragédies et douleurs causées aux peuples par les effets des guerres».

Il a, en outre, exprimé la préoccupation du Front Polisario et de l'Etat sahraoui à l'égard du fait que le Royaume

du Maroc reste parmi les rares pays à ne pas se joindre aux efforts de la communauté internationale visant l'interdiction des mines, tout en réaffirmant l'engagement du Polisario et de l'Etat sahraoui à coopérer à ce sujet avec l'ensemble des organisations internationales et les parties concernées par la question

(interdiction des mines). La représentante pour l'Afrique du Nord de l'organisation de l'Appel de Genève a salué la démarche du Polisario de destruction de ce stock de mines, à même de contribuer à alléger les souffrances des personnes confrontées aux risques des mines lors de leurs déplacements.

## LIBYE :

## L'ONU souligne la nécessité de soutenir les municipalités

Mme Stéphanie Williams, représentante spéciale adjointe du secrétaire général de l'ONU chargée des affaires politiques en Libye, a souligné dimanche la nécessité de soutenir les municipalités libyennes. Elle a tenu ces propos au cours d'une rencontre à Tripoli avec Milad Taher, ministre libyen de la Gouvernance locale, avec qui elle a discuté des questions

de coopération et du rôle des autorités locales.

Jeudi, Mme Williams a rencontré Saïem Bentahia, président du Comité central pour l'Election des conseils municipaux. Elle l'a assuré du soutien complet de l'ONU au processus d'inscription des votants et aux préparatifs des élections locales de mars.

La Libye compte une centaine de municipalités, qui représentent différentes villes et régions du pays. Le mandat des conseils municipaux élus en 2014 est arrivé à son terme. Les lois électorales qui régissent les municipalités n'autorisent les conseils municipaux à assumer qu'un seul mandat non renouvelable de quatre ans.

## CENTRAFRIQUE :

## Une mission internationale de paix attendue à Bangui

Une mission internationale de paix composée des personnalités des Nations unies, de l'Union africaine (UA), et de la diplomatie des pays limittrophes de la République centrafricaine (RCA) est attendue aujourd'hui dans la capitale centrafricaine Bangui, a déclaré dimanche à la presse le porte-parole de la présidence centrafricaine.

La mission comprend notamment le secrétaire général adjoint de l'ONU en charge

des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, le commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smail Chergui, et les ministres des Affaires étrangères des pays voisins.

Selon le conseiller en communication et porte-parole de la présidence centrafricaine, Albert Yaloké-Mokpème, le but de cette mission est de convenir avec l'Etat centrafricain des lieux et dates des différentes rencontres entre le

gouvernement centrafricain et les groupes armés actifs sur l'ensemble du territoire.

A l'issue de cette rencontre placée sous l'égide de l'UA, les parties concernées devront procéder à la signature finale des documents, à Bangui.

Le désarmement, la déminage et la réinsertion dans la vie civile des groupes armés seront au menu de la rencontre, a fait savoir M.

Yaloké-Mokpème.

En prélude à cette rencon-

tre de réconciliation nationale, le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra a consulté les entités politiques, religieuses et sociales du pays.

Aux termes des échanges, il est ressorti que les discussions prévues doivent se tenir dans le strict respect de la Constitution et qu'il ne devrait pas y avoir d'amnistie pour les auteurs des crimes et délits commis sur le territoire, en vue d'assurer une impunité zéro.

## CHINE-AFRIQUE :

## L'amitié entre les deux parties est «indestructible»

L'amitié entre la Chine et l'Afrique est «indestructible», a affirmé dimanche le conseiller d'Etat et ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi, soulignant la nécessité de renforcer la coopération entre les deux parties.

«L'amitié entre la Chine et l'Afrique est indestructible.

Ces derniers temps, il y a des pays hors de la région qui ont essayé de noircir l'image de la coopération sino-africaine mais les gouvernements et les peuples africains ne se sont pas laissés tromper par ces accusations infondées et ne se sont pas perturbés par de fausses notes», a déclaré Wang Yi lors d'un point de presse avec son homologue sénégalais

Sidiki Kaba, en terme d'une séance de travail à Dakar.

Le chef de la diplomatie chinoise a également souligné «qu'aujourd'hui, l'unilatéralisme gagne du terrain et les règles internationales ont des défis».

Wang Yi a à ce propos fait savoir que «soutenir le multilatéralisme» est devenu une «aspiration commune» entre l'Afrique et la Chine.

«Nous devons renforcer notre communication stratégique et accroître notre coopération (...) L'Afrique et la Chine sont des partenaires qui partagent heurts et malheurs et se soutiennent mutuellement depuis toujours», a-t-il encore soutenu.

Le sujet de la coopération sino-séné-

galaise, Wang Yi a annoncé un «élargissement» vers de nouveaux secteurs. «Dans l'avenir, nous allons continuer, à travers le canal bilatéral et dans le cadre du Forum Chine-Afrique, à favoriser nos atouts respectifs et élargir notre coopération dans de nouveaux domaines comme le parc industriel et l'économie numérique pour que la coopération sino-sénégalaise soit pionnière dans la coopération Chine-Afrique», a-t-il laissé entendre.

Wang Yi est arrivé dimanche à Dakar dans le cadre d'une tournée africaine entamée le 3 janvier courant en Ethiopie.

Il s'est également rendu au Burkina Faso et en Gambie avant d'arriver à Dakar, dernière étape de sa tournée africaine.

## FRANCE

## La crise des «gilets jaunes» ne trouve pas d'issue, Macron veut son «grand débat national»

La crise des «gilets jaunes», née de la dégradation du pouvoir d'achat des Français, ne semble pas trouver d'issue depuis son déclenchement le 17 novembre dernier, cependant le président Emmanuel Macron veut toujours lancer son «grand débat national» que les «gilets jaunes» considèrent un «piège politique».

Le président français avait indiqué, lors de ses «voeux aux Français» le 31 décembre, qu'il publierait à la mi-janvier une «lettre aux Français» pour expliquer les contours du «grand débat national» qu'il souhaite lancer pour mieux cerner leurs revendications en matière politique, économique et sociale. Il est entendu, pour lui et son gouvernement, de ne pas renoncer à ses réformes, affirmant à chaque occasion qu'il veut «aller plus loin et plus vite».

Mais la pression de la rue, même émaillée de violences jugées inacceptables, est de plus en plus pesante sur l'action du gouvernement qui a du mal à contenir la colère exprimée, faisant monter, face aux violences contre les forces de sécurité, les édifices publics et les institutions étatiques, de sa fermeté d'appliquer toute la loi contre les «agitateurs».

A l'issue du dernier Conseil des ministres de vendredi, le gouvernement a réaffirmé sa volonté de ne pas céder face à la pression de la rue sans cesse grandissante, estimant que le président Macron a déjà répondu aux doléances des «gilets jaunes» par des mesures sociales, dont la facture est estimée à près ou plus de 10 milliards d'euros.

Des mesures jugées par le mouvement des «gilets jaunes» trop insuffisantes dans le sens où elles ne contribuent nullement, selon ses animateurs, à améliorer le pouvoir d'achat des Français. Selon un sondage publié le 2 janvier, 73 % des Français considèrent comme la première priorité attribuée au gouvernement pour 2019, devant la lutte contre le terrorisme (71 %) et contre le chômage (70 %).

En plus de cette priorité, faisant la force du mouvement et que 55 % des Français souhaitent qu'il se poursuive, les «gilets jaunes» ont réussi à introduire ou imposer, dans les débats politico-médias,



la question du référendum d'initiative citoyenne (RIC), une de leurs revendications clés.

### La colère sociale se transforme en crise politique

Par leur volonté de l'inclure dans les mesures politiques françaises, les «gilets jaunes» dénoncent en quelque sorte le mode de gouvernance de la Ve République qui permet, selon eux, au président élu de gouverner, pendant son mandat, «seul» et «sans se soucier» des «souffrances» des Français.

C'est dans ce contexte que des analystes estiment que la colère sociale actuelle, qui se transforme en crise politique, a été réveillée par la verticalité de la gouvernance du jeune président français qui, par manque d'expérience politique, a du mal à manœuvrer dans une telle situation.

Ce qui le pousse, devant l'insatisfaction de l'opinion publique, à chercher la voie pour devenir le «maître des horloges» en lançant par

exemple le «grand débat national» qui englobera, d'après ses proches, la question du référendum d'initiative citoyenne, mais selon le calendrier qu'il a déjà fixé. Une première réponse est venue des «gilets jaunes» qui refusent d'y participer, le considérant comme un «piège politique pour tenter de noyer le sujet», à savoir la mise en place du référendum d'initiative populaire.

Va-t-il réussir dans cet exercice périlleux ? Aucun pronostic sérieux ne peut se faire, selon nombre d'observateurs, qui estiment qu'il reste, à cet instant, avec une étroite marge de manœuvre. Par ailleurs, le contexte dans lequel il va agir se complique de jour en jour, tant la mobilisation des «gilets jaunes» reste déterminée.

Le départ de plusieurs de ses conseillers, le rebondissement du scandale d'Alexandre Benalla, le regain de mobilisation des «gilets jaunes» qui va être suivie par la colère des «stylos rouges» (enseignants

et professeurs), les actes de violences qui montent d'un cran, semblent le fragiliser, selon les mêmes observateurs qui estiment que la visibilité pour les semaines à venir est pratiquement nulle.

Une enquête Odoxa-Dentsu Consulting, réalisée en partenariat par Le Figaro avec Franceinfo, estime que si le président Macron compte sur ses ministres pour le «protéger politiquement», «il fait fausse route tant ils apparaissent plus impopulaires que jamais».

Il avait perdu, en un an, ses trois ministres d'Etat (François Bayrou, Nicolas Hulot, Gérard Collomb), rappelle-t-on et son chargé de communication et sa plume, Sylvain Fort, vient d'annoncer son départ du staff de la présidence. Ce qui laisse supposer que, dans les jours à venir, il sera contraint, selon des informations, de remanier son staff en nommant des personnes à même de gérer cette crise politique qui s'installe en France.

## PALESTINE :

## La population palestinienne a atteint les 13 millions en 2018

Le Bureau central palestinien des statistiques (PCBS) a annoncé hier que le nombre de la population palestinienne a atteint les 13 millions de personnes à fin 2018, évoquant un nouveau recensement effectué par ses services, ont rapporté des médias locaux. Selon les chiffres du Bureau central palestinien des statistiques, près de 5 millions de Palestiniens vivent dans les territoires palestiniens occupés et plus d'un million et demi en Israël.

Ils sont aussi 5,85 millions de Palestiniens qui vivent dans des pays arabes et 717 000 dans d'autres Etats dans le monde, ont ajouté les mêmes sources. A la fin

2018, sur les 4,915 millions de Palestiniens vivant en Palestine, 2,954 millions résident en Cisjordanie occupée et 1,961 million dans la bande de Ghaza.

Le nombre de réfugiés en Palestine s'élève, quant à lui, à 42% de la population, dont 26% installés en Cisjordanie et 66% dans la bande de Ghaza. S'agissant du taux de fertilité des Palestiniens sous occupation, ils ne sont connus que pour la période 2011-2013 et se situent à 4,1 enfants (4,5 à Ghaza, et 3,7 en Cisjordanie). En 2017, on comptait une moyenne de 5,1 personnes par foyer (5,6 à Ghaza et 4,8 en Cisjordanie), alors qu'en 2018, le taux global de natalité s'établit à 30,5 naissances

pour 1000 (28 en Cisjordanie, et 34,4 à Ghaza).

Quant au taux de mortalité infantile, il est estimé selon ce recensement à 3,8 décès pour 1000 (4 en Cisjordanie et 3,5 dans la bande de Ghaza).

En outre, le taux de croissance de la population en Palestine atteignait environ 2,5% et celui des Palestiniens vivant en Israël 2,3% en 2018.

Le recensement effectué par le PCBS a relevé que les personnes ayant moins de 18 ans représentent 40% des hommes et 39% des femmes, alors que les plus de 65 ans représentent 4% des hommes et 5% des femmes.

## PALESTINE: Raids israéliens sur le nord de la Bande de Gaza

Des avions de guerre israéliens ont bombardé hier des positions dans le nord de la bande de Gaza causant des dégâts matériels, a rapporté l'agence palestinienne de presse, Wafa. Selon le correspondant de Wafa, les avions israéliens ont tiré deux missiles au nord-ouest de Beit Lahiya, dans le nord de l'enclave palestinienne, causant des dégâts aux maisons situées à proximité.

L'attaque intervient quelques heures après des attaques aériennes similaires sur des positions dans le nord et le sud de Ghaza qui ont provoqué de graves dommages matériels, sans toutefois faire de blessés. Dans une précédente escalade israélienne au mois de novembre dernier, au moins 1252 logements de Palestiniens avaient été touchés à Ghaza, dont 77 totalement démolis, avait dénoncé le sous-secrétaire du ministère des Travaux publics et du Logement à Ghaza, Naji Sarhan.

Selon le responsable, des dizaines de raids israéliens «ont ciblé les bâtiments civils et les logements» dans l'enclave lors de la récente escalade, outre d'autres dégâts considérables ayant affecté entre autres, les alentours de ces constructions, des magasins, en plus de la destruction des réseaux téléphoniques et d'électricité.

Novembre dernier, la bande de Ghaza qui peine à se reconstruire suite aux agressions militaires israéliennes contre le territoire palestinien entre 2008 et 2014, avait été le théâtre d'une escalade violente lors de laquelle au moins 14 Palestiniens ont été tués et des dizaines d'autres blessés.

## PALESTINE: Al-Ham dallah s'entretient à Beit-Lehem avec le ministre jordanien de l'Intérieur

Le Premier ministre palestinien, Rami Al-Ham dallah s'est entretenu dimanche avec le ministre jordanien de l'Intérieur, Samir Al-Mubaidin, sur la coopération dans divers domaines, a rapporté hier l'agence palestinienne de presse, Wafa.

La promotion de la coopération dans divers domaines a été au menu de la rencontre entre les deux responsables au palais présidentiel à Beit-Lehem, dont notamment l'activation des accords par l'intermédiaire d'un Comité mixte, ainsi que la promotion des exportations et des importations entre la Palestine et la Jordanie.

M. Al-Ham dallah a réaffirmé «les profondes» relations fraternelles entre les deux pays, transmettant à l'occasion, les salutations du président Mahmoud Abbas au roi Abdullah II ainsi qu'au gouvernement et au peuple jordaniens.

L'entretien s'est déroulé en présence du chef de la diplomatie palestinienne Riyad Al-Maliki, des ministres de l'Economie nationale, Abeer Odeh, et celle du Tourisme, Rola Maayea, ainsi que l'ambassadeur de Jordanie en Palestine, Mohammad Abu Wadim.

LAGHOUAT :

## Aborder les aspects sociaux de la Guerre de libération dans les recherches sur l'Histoire (conférence)

Les participants à une conférence sur "les évènements du 8 janvier 1961" dans la région de Gueltat Sidi-Sâad, tenue lundi à Laghouat, ont appelé à braquer les recherches historiques sur les aspects sociaux de la glorieuse Guerre de libération nationale.

Dans une communication intitulée : "Questions et problématiques concernant la Guerre de libération", Ghali Gharbi (université de Médéa) estimé que "mettre l'accent dans les recherches et études historiques sur des questions précises, dont l'armement, a déprécié le contexte général de la matière traitant de l'Histoire". Pour l'intervenant, l'extension des recherches à d'autres domaines sociaux revêt une grande importance dans l'immunisation de la personnalité nationale des jeunes algériens, notamment à la lumière des défis actuels. De son côté, Lazhar Bedida (université Alger-2) a, dans une intervention sur "Le référendum de janvier 1961 en Algérie et la région de Gueltat Sidi Sâad dans les informations et communiqués de la Guerre de libération et de ses commandements", évoqué le rejet manifesté dès le début par la population locale sur ce référendum, qui a fait la Une du journal El-Moudjahid, ajoutant que ce refus a été planifié par la population vivant alors dans un grand camp de concentration.

L'historien Mohamed El-Korso a, dans sa communication,



"leviers de la France coloniale contre la Guerre de libération nationale", indiqué que "l'histoire vue par le colonialisme porte une vision visant la domination des cultures des peuples colonisés". Les événements du 8 janvier 1961 qu'a vécus la région de Gueltat Sidi Saâd ont été dé-

clenchés suite au rejet par la population locale du référendum d'autodétermination de janvier 1961 qui avait pour dessein le maintien de l'Algérie sous domination française. La résistance des autochtones a été si forte que les forces coloniales ont dû recourir à la mobilisation de

gros moyens matériels et humains pour venir à bout de cette résistance populaire, qui s'est soldée par de nombreuses pertes du côté ennemi, et, dans les rangs algériens, de 11 Chouhada.

Retenu dans le cadre de la commémoration du 58ème anniversaire de ces événements,

la conférence se poursuivra, deux jours durant, au niveau du centre de formation professionnelle "Chahid Belkacem Bouguedra" dans la commune de Gueltat Sidi Saâd, avec la participation d'universitaires et chercheurs de différentes régions du pays.

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA -  
DIRECTION OPERATIONNELLE DE DJELFA  
NIP : 000 216 299 033 049.

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/2019

La Direction Opérationnelle de Djelfa lance un avis d'appel d'offres national restreint N° 01/2019 pour la réalisation des travaux de génie civil et pose de câble à fibre optique au niveau des sites suivants :

- LOT N° 01 : AÏN EL IBEL - MESSAAD 4G ATM
- LOT N° 02 : HASSI FDOUL - SIDI LAADJAL 4G ATM
- LOT N° 03 : FIEDH EL BOTMA-AMOURA 4G ATM
- LOT N° 04 : AÏN OUSSERA - DRAA SOUARY BP

La participation au présent appel d'offres national restreint s'adresse aux entreprises selon le palier suivant : **Palier N°02** pour les lots supérieurs à 05km et inférieurs à 50km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de 01 (à quatre (04), dont l'activité principale est l'hydrologie ou travaux publics.

Les soumissionnaires doivent fournir tous les documents relatifs au palier cité ci-dessus ainsi que l'attestation de visites des lieux telle qu'elle est demandée dans l'article 12 du présent cahier des charges (CCAG).

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service d'achat de la DO de Djelfa contre le paiement de la somme de cinq mille de dinars (5000 DA) non remboursable à verser au compte : BNA Agence de Djelfa N° : 001006540300000134 Clé 22.

A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.

Les offres doivent être composées de :

- L'**OFFRE TECHNIQUE** : A insérer dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention <dossier administratif> suivi du nom du soumissionnaire
- **Dossier de qualification** : A insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention <dossier de qualification> suivi du nom du soumissionnaire , pour chaque lot .
- **L'OFFRE FINANCIÈRE** : A insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention <Offre financière> elle doit contenir :

La lettre de soumission pour chaque lots datée, signée et cachetée par le soumissionnaire  
Le bordereau des prix Unitaires daté, signé et cacheté  
Le devis quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté

Les deux offres technique et financière à parvenir à l'adresse sus-indiquée sont mises sous enveloppe principale anonyme portant la mention suivante :

Direction Opérationnelle de Djelfa  
Rue Emir Aek Djelfa.  
Appel d'Offres National Restreint : DO/01/2019  
Réalisation des travaux de génie civil et pose de câble à fibre optique  
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées ci-dessus.

La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de la 1ère parution du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux.

Les offres sont déposées au niveau du bureau des achats de la DO de Djelfa.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques qui aura lieu en séance publique le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14 H à l'adresse précitée.

Au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle sera différée au jour suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 180 jours à partir de la date limite du dépôt des plis.

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهوريّة الـجـارـيـة الـديمقـراـطـيـة الـپـوـلـيـاـرـيـة

WILAYA DE TIZI-OUZOU  
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

N° 44 /DEP/SCSOR/ AC 2019

ولاية تizi-ouzou  
مديرية التجهيزات العمومية

### 1ÈRE MISE EN DEMEURE

- Vu le marché d'étude et réalisation N° 2013/622/175 en date du 11/06/2013.
- Vu le délai de réalisation relatif au projet de six mois (06) mois.
- Vu l'ordre de service de démarrage 11/06/2013.
- Vu le retard enregistré pour la réalisation de la salle de sport
- Vu le PV de réunion du 01/03/2018 tenue au niveau de la Direction des Équipements Publics ayant pour objet de reprendre les travaux et de nous transmettre les plans d'exécution
- Vu les courriers de la DÉP en date du 30/10/2018 demandant à l'entreprise de faire approuver les plans par le CTC et de reprendre les travaux.
- Vu l'écrit du Subdivisionnaire en date du 13/12/2018 signalant que l'entreprise n'a pas repris les travaux malgré le visa des plans d'exécution par le CTC.

L'entreprise ETBPH TCE ABDELMALEK, élisant domicile à Lots. Anner Amellal lot. 64 Tizi-Ouzou, titulaire du marché Étude et Réalisation d'une Installation Sportive au Lycée Bessalah Tizgirt, Lot: Génie Civil + Charpente Métallique est mise en demeure de nous transmettre le dossier d'exécution avec toutes les pièces graphiques relatives au projet, de se présenter au niveau de la Direction pour la notification de l'ordre de service de reprise des travaux et de reprendre les travaux.

Un délai de 10 jours est accordé à l'entreprise de s'y conformer à partir de la première parution de la présente mise en demeure sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux, faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées à l'encontre de votre l'entreprise.

# LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU HCA, SI EL HACHEMI ASSAD : «Yennayer 2969 célébré sous le slogan de la consolidation de l'unité de l'Algérie à travers sa diversité»

*Le nouvel an amazigh Yennayer 2969 qui sera célébré cette année sous le slogan «racine, diversité et unité», traduit la volonté de consolider l'unité de l'Algérie à travers sa diversité, a indiqué hier à Alger le secrétaire général du Haut commissariat pour l'amazighité, Si El Hachemi Assad, soulignant que tamazight demeure un «facteur de cohésion en Algérie».*

«Le choix du slogan +Yennayer, racine, diversité et unité+ traduit la volonté de consolider l'unité de l'Algérie à travers sa diversité», a précisé M. Assad dans un entretien accordé à l'APS, ajoutant que l'orientation politique de l'Etat fait de Yennayer un «référent culturel commun à tous les Algériens». Le programme des festivités de cette année, qui s'étale du 8 au 16 janvier 2019 à travers plusieurs wilayas du pays, marque la première année la célébration officielle de Yennayer, suite à la décision du président de la République Abdelaziz Bouteflika prise en Conseil des ministres (décembre 2017) de décréter Yennayer journée chômée et payée.

A cet effet, la journée de Yennayer, qui coïncide avec le 12 janvier de chaque année, sera célébrée avec un «programme national et un cachet officiel», a précisé le SG du HCA, soulignant que cette la célébration se déroulera sous le haut patronage du président de la République et avec l'implication de la société civile et des institutions de la République (ministères et wilayas) dans le but de mettre en exergue tout ce qui a été réalisé depuis l'officialisation de Tamazight. En ce sens, il a expliqué que le programme des festivités se décline en trois temps, avec le coup d'envoi officiel qui sera donné à partir de la wilaya de Laghouat mardi, relevant que «par tradition, Yennayer est célébré en premier dans les wilayas du Sud». La deuxième étape de ces festivités est prévue les 11 et 12 janvier à Alger, à travers un programme riche qui mettra en exergue la connaissance de l'Histoire à la faveur de l'organisation d'un séminaire sur la profondeur historique de Yennayer, animé par un panel d'experts et d'historiens, notamment Cheikh Khaled Bentoune, Chems Eddine Chitour, Mohamed El Hadi Hireche et Ouiza Galleze. Ce séminaire a pour finalité de «recadrer le débat sur les questions autour de la connaissance de l'Histoire, notamment la relation entre les Amazigh et l'Egypte antique ainsi que les origines du calendrier agraire», a indiqué M. Assad, ajoutant que par la même occasion, le HCA en collaboration avec l'APC et la wilaya d'Alger, «inaugurera l'édition d'une statue au niveau de la Place Tafoura à l'effigie du premier roi de la Nubie unifiée, Massinissa».

Toujours à Alger, le HCA a prévu d'honorer quatre personnalités culturelles et

scientifiques ayant œuvré à la promotion de la langue amazighe, en l'occurrence Mohamed Salah Ounissi (écrivain chercheur en patrimoine immatériel, Khenchela), Abdelwahab Hammou Fakhar (poète et romancier, Ghardaïa), Hadjira Oubachir (poétesse et actrice du cinéma, Tizi Ouzou) et Mohamed Hamza (cadre au ministère de l'Education nationale, Tamanrasset). Pour ce qui est des festivités de clôture, elles sont prévues à Tlemcen et seront précédées par l'organisation d'un séminaire international sur l'architecture amazighe, en collaboration avec l'Association nationale des architectes urbanistes.

A cette occasion, le HCA présentera son programme, appuyé par une documentation de qualité, notamment un ouvrage coédité avec l'Agence nationale Algérie Presse service (APS) autour de Yennayer, en plus d'un CD interactif ainsi que l'intégralité de la documentation de tout ce qui a été édité par le HCA en 2018.

Al'initiative du ministère de l'Education nationale, un cours modèle sur la tradition de Yennayer sera dispensé au niveau de l'ensemble des établissements scolaires dans les trois paliers ( primaire, moyen et secondaire), dira-t-il, ajoutant que les cadres du HCA seront déployés à travers le territoire national pour encadrer les festivités, tables-rondes et conférences-débat initiées à cette occasion.

S'exprimant sur les acquis de tamazight, M. Assad s'est félicité de la décision prise par plusieurs institutions de l'Etat et des ministères d'introduire tamazight dans les documents officiels et les supports publicitaires, mettant en exergue aussi la dernière directive du ministère de l'Intérieur concernant la transcription de tamazight sur les frontons des institutions de la République à travers le territoire national.

M. Assad a en outre évoqué la «généralisation graduelle» de l'enseignement de tamazight, ajoutant par ailleurs que le HCA planche actuellement sur le projet d'un journal en tamazight dans ses versions numérique et papier, couvrant ainsi dans le sens d'assurer la présence de tamazight dans toutes les stations de radios locales.

«Nous collaborons avec tous les ministères et les institutions de la République pour que tamazight soit visible partout», a assuré M. Assad. Il en outre fait savoir que son institution a signé deux conventions



avec le ministère de la Poste et des technologies de l'information et de la communication en vue de l'accompagner dans deux projets «importants», à savoir, l'école virtuelle en tamazight et un dictionnaire en ligne en tamazight en plus des applications pour l'apprentissage de tamazight et des supports en braille pour les non-voyants.

L'autre «axe prioritaire» du HCA concerne les traductions des ouvrages de l'arabe vers tamazight et de tamazight vers l'arabe, a ajouté M. Assad, relevant que dans le domaine de l'édition, le HCA a coédité 275 titres 2016. «Nous œuvrons à valoriser l'axe de la littérature amazighe dans toutes ses variantes linguistiques. A cet effet, nous avons notamment lancé de jeunes auteurs avec l'organisation des lectures croisées et la traduction des œuvres de Mouloud Mammeri du français vers tamazight», a fait savoir M.

Assad qui, a-t-il dit, ambitionne «de passer à une autre étape, celle de la quantité car il y a un lectorat en tamazight».

#### Pas de chevauchement entre les attributions du HCA et de l'Académie de la langue amazighe

S'exprimant sur «l'installation immédiate» de l'Académie algérienne de la langue amazighe, M. Assad a indiqué que c'est une «institution constitutionnelle et académique qui va travailler en collaboration, en interaction et en complémentarité avec le HCA», soulignant qu'il s'agit de «donner à cette Académie une assise solide pour prendre en charge l'aspect important de l'aménagement de la langue et l'écriture

de tamazight, dont la problématique reste toujours posée».

«L'Académie sera une instance d'experts, appelée à activer dans la sérenité, loin de la pression et du terrain afin de compléter les efforts du HCA, lequel aura le rôle d'établir une passerelle avec les différents départements ministériels et la société civile, l'objectif attendu étant la socialisation de tamazight», a expliqué M. Assad réitérant que «les attributions de l'Académie et du HCA sont complémentaires et ne se chevauchent pas».

Le sujet du débat engagé par certaines parties sur l'amazighité, le secrétaire général du HCA dit «se référer à la décision courageuse du Président de la République de consacrer Yennayer journée chômée et payée», soulignant que cette décision «définit l'orientation prônée pour la réhabilitation de l'amazighité dans son ensemble». «Tamazight est un facteur de cohésion qui consolide davantage la fraternité et le vivre-ensemble entre les citoyens car c'est une fête célébrée par tous les Algériens depuis les temps les plus reculés. C'est un marqueur identitaire dont il faut être fier», a souligné M. Assad, mettant en exergue «la reconnaissance sur le plan linguistique mais aussi sa profondeur anthropologique, sociologique et historique».

M. Assad a regretté que «des pollueurs prônent le discours de la haine, lequel n'a plus de place en Algérie», soulignant que «le mot d'ordre, c'est l'unité dans la diversité car Yennayer et tamazight demeurent des facteurs de cohésion et une valeur ajoutée à l'unité nationale».

## LA CHORALE AMÉRICAINE DU MOREHOUSE COLLÈGE ÉMERVEILLE LES ALGÉRIENS «Un cocktail musical à Tizi Ouzou et Alger exceptionnel»

Dans le cadre des échanges culturels entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique, la chorale américaine « Morehouse College » a émerveillé les Algériens, au cours de la semaine passée, notamment au niveau de la capitale du Djurdjura et au TNA d'Alger, dans un grand concert musical poétique.

Organisé par l'Institut national supérieur de musique, en partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis à Alger, la chorale polyphonique américaine «The Morehouse Collège Glee Club» de l'université de musique américaine «Morehouse Collège» d'Atlanta, a animé un spectacle enthousiaste, à Tizi Ouzou, dans la salle des spectacles du Théâtre régional Kabet-Yacine et au TNA d'Alger, en présence d'un public très assailli à cette culture arrosée par des lyriques

très touchantes. Effectivement, un public très nombreux a assisté à ce grand show professionnel bourré des mélodies impressionnantes et délicates qui ont été longuement applaudies.

Cette chorale américaine composée de plusieurs chanteurs et étudiants de l'institut, ont noté et signé les fameuses musiques classiques qui optent sur la paix l'amour et la solidarité. Durant ce grand show des étudiants algériens de l'institut national ont pris part à ce grand joli tableau poétique et enrichi le plateau par leur voix raffines. Des personnalités ont assisté à cette chorale américaine mixée; avec les chanteurs algériens de l'institut ; en l'occurrence le ministre de la culture Mr Azzeddine Mihoubi et son excellence l'ambassadeur des USA en Algérie, Mr.



John Desrocher.

La délégation américaine conduite par l'ambassadeur adjoint américain, Lawrence Randolph, a visité plusieurs sites touristiques, artisanales et lieux culturels de la grande Kabylie et à Alger. Les américains ont découvert les

richesses artisanales algériennes et ont beaucoup apprécié l'hospitalité des algériens. Mr Lawrence Randolph, le chef de la délégation américaine a confirmé que l'Algérie est parmi les plus beau pays du monde car elle compte des secrets naturels artisanales et tou-

ristiques « C'est un pays très riche de différentes cultures très reconnu de sa richesse du produit artisanal national et culinaire surtout d'ailleurs le couscous algérien est le meilleur » Affirme Mr Lawrence Randolph.

Des grands applaudissements ont été donnés à la fin du show de la chorale qui était vraiment sympathique et agréable pour l'ensemble des spectateurs venus des quatre coins du pays. Son excellence l'ambassadeur et le ministre de la culture ont assisté aux signatures des accords d'échanges culturels entre les deux instituts, pour booster les touches musicales de l'institut algérien en participant dans des formations et ateliers destinés à ce contexte pour les deux cotés.

Salim Ben

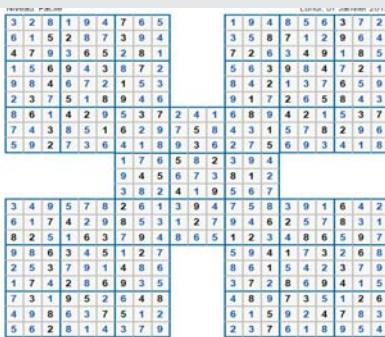


## Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°762

contre-coup	champs de chanvre montée	hurlement élu municipal	abîmai escalier mobile	pièces à Bucarest pierre tombale	engendrai	fruit de ronce
effet de canicule					qualité de perle ceinture de geisha	
sermon						
accouplé		dame de graveur fond de tonneau			animal commandement	colorerai
palpable			fleuve de France tache d'ongle			
oui dans le Sud	prendre soin vallées envahies	choisi par vote plaisanterais	pot entre snobs défoncerait	petite planche île de vendée		fervent de la glisse
patrie de G.Tell bois pour panier		arme de seiche souliers légers			titane du chimiste un ton sous si	
robes indiennes		aurochs			général sudiste ancien Iran	
indigente		boisson de demi		sorti en librairie marques de joie		
jamais d'avant	purulente couvre-chef		déloqué difficile		l'argon au labo souillé	drogue dure
partie d'examen	problématique qui va rapporter	trompe-ras Fleuve africain				presque riche
arme de rose élève inculte		trait lumineux vraiment très gros		refuge de moinillon quaine de graine		
	miroir de Naqoua	collerais				sœurs de maman
monnaie d'orient pourcentage	punctuel	inscrire chante-relle du violon	prélevai		mot de liaison trimer	
		petit billet multitude		placé sur la minute écœuré		courroux ancestral
esplanade	officier de marine 52 semaines				scintille ça vaut un do	
voie d'accès		criera comme un chat	cubes de bûches			

*Solution*

Sudoku n°2062



Mots Croisés n°2062

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	U	N	I	V	T	E	L	I	N	E	
2	S	A	L	U	T	A	T	O	N	V	
3	U	N	E	■	A	L	I	E	N	R	A
4	R	A	T	E	L	L	E	■	G	R	I
5	P	■	T	R	I	E	R	A	■	T	E
6	A	M	E	R	E	■	S	A	P	I	N
7	T	A	■	A	N	S	R	U	E	M	
8	I	N	O	■	S	O	U	R	A	I	
9	O	G	R	E	■	I	N	D	I	E	N
10	N	E	S	T	O	R	I	E	N	N	S

Grille géante n°762

R	C	C	U	L	G	M
SE	CH	ER	ES	SE	EA	
P	R	E	D	I	C	A
DI	C	C	A	T	AT	R
CA	UN	I	H	E	B	E
RE	EL	E	B	E	T	E
EL	LE	L	O	I	R	I
OC	VE	I	R	E	N	N
UR	LL	L	R	I	K	K
OS	E	D	R	DR	I	N
SAR	I	E	IN	CRE	E	T
MIS	ER	E	U	RE	E	E
AB	LA	L	EE	EE	EE	EE
O	VE	E	MI	SER	EE	EE
ONC	I	D	ER	PAR	EE	EE
HAS	AR	E	UE	PAR	EE	EE
OR	DE	E	RE	ER	EE	EE
EPI	EU	R	ER	ER	EE	EE
ANE	I	S	E	RA	EE	EE
TAEL	N	O	T	RA	EE	EE
TAUX	M	O	T	ER	EE	EE
BAMIRAL	L	S	I	S	EE	EE
PLACE	MIA	U	L	UIT	EE	EE
ENTREE	ULER	A	S	TER	EE	EE

## CYCLISME / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2019 : L'Algérien Yacine Chalel peaufinera sa préparation en Belgique et en France

Le cycliste algérien Yacine Chalel, champion d'Afrique en Scratch, disputera deux courses cette semaine, en Belgique et France, pour peaufiner sa préparation en vue des Championnats d'Afrique 2019, prévus du 17 au 19 janvier courant en Afrique du Sud, a annoncé cet athlète hier sur les réseaux sociaux.

"Samedi prochain, je serai à Gent, en Belgique, avant de me rendre le lendemain à Saint-Quentin, dans les Yvelines (France), pour mes deux dernières courses avant le départ en Afrique du Sud" a détaillé l'international algérien de 23 ans sur sa page facebook.

Chalel, sociétaire du club français Olympique CVO a ajouté qu'outre la récolte des points nécessaires pour assurer sa qualification aux prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo (Japon), son "principal objectif cette saison sera de défendre" son titre continental en Afrique du Sud.

L'Algérien, qui avait pris la 20e place sur le Scratch de Grenchen, disputé début décembre 2018 en Suisse, avait commencé par s'accorder quelques jours de repos, avant de reprendre l'entraînement, pour préparer la Coupe de France Fenoux, disputée du 4 au 6 janvier courant à Roubaix.

Là encore, Chalel s'était de la 18e place sur le Scratch, et de la 17e sur l'omnium, mais il a tout de même considéré que "pour une reprise, c'était un résultat encourageant", tout en se disant "rassuré" quant à son actuel état de forme. "A présent, je dispose d'une semaine pour peaufiner le travail, avec l'espoir d'être au top dans jours, pour pouvoir relever le défi en Afrique du Sud" a-t-il encore annoncé sur sa page facebook.

## LUTTE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE : 34 Algériens en stage à Souidania

Les sélections algériennes de lutte juniors et seniors (garçons et filles) ont entamé un stage de préparation au Centre de regroupement et de préparation de Souidania (Alger) en prévision des championnats d'Afrique prévus en mars prochain à Tunis, a appris l'APS de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA).

Les staffs techniques nationaux, composés des entraîneurs, le Bulgare Sredkov Georgi, Bendjedaa Maazouz, Aouane Faycal, Hidaoui Ramdane et Sofiane Nouiga, ont fait appel à 34 athlètes dont 6 filles pour prendre part à ce stage qui se poursuivra jusqu'au 18 janvier.

Cette nouvelle étape de préparation des équipes nationales entre dans le cadre du programme établi par la direction des équipes nationales (DEN) en vue des championnats des championnats d'Afrique de Tunis (cadets, juniors, seniors et féminine), un rendez-vous très important pour l'instance fédérale.

Lors des derniers championnats d'Afrique 2018 (cadets, juniors, seniors et féminine) organisés à Port Harcourt au Nigéria, les sélections algériennes avaient décroché 37 médailles (16 or, 10 argent et 11 de bronze).

APS

## CROSS-COUNTRY / CHAMPIONNATS ARABES DES NATIONS 2019 - ALGÉRIE : «Les objectifs ont été largement atteints» (DEN)

Les sept médailles, dont une en or, décrochées par la sélection algérienne de cross-country aux Championnats arabes des nations (toutes catégories), disputés samedi à Amman (Jordanie), ont largement dépassé les espérances de la Fédération d'athlétisme, a estimé le Directeur des équipes nationales (DEN), Abdelkrim Sadou.

«Nos objectifs lors de ces Championnats arabes ont été largement atteints» a-t-il indiqué dans une déclaration au site officiel de la Fédération, avouant que cette belle moisson «n'était pas du tout attendue» par la Direction technique nationale (DTN). En effet, cette compétition est intervenue au moment où la plupart des internationaux algériens se trouvaient encore en pleine phase préparatoire, faisant que pratiquement aucun d'entre eux n'avait atteint sa forme optimale.

Une situation qui avait tempéré l'ardeur de la DTN, en l'encourageant à se fixer des objectifs modérés, surtout que la concurrence allait être très rude en présence de certaines grandes nations arabes du cross.

Finalement, les résultats ont été plus satisfaisants que prévu, révélant même de nouveaux jeunes talents, qui probablement feront les beaux jours du cross algériens à l'avenir.

En effet, outre le junior Oussama Cherrad, médaillé d'or en individuel, le DEN s'est dit particulièrement «satisfait par le rendement» du jeune Jijilien «Aïssa Lefilef chez les U18», sans oublier «Awel Chibah et Ghania Rezzik», qui selon lui «ont confirmé tout le bien qu'on pensait d'elles».

Outre l'or de Cherrad, l'Algérie a décroché six autres médailles lors de ces Championnats arabes (4 argent et 2 bronze). Elles ont été obtenues dans les épreuves «par équipes» chez les seniors (messieurs), seniors (dames), juniors (garçons), juniors (filles), cadets et cadettes. La Fédération algérienne d'athlétisme avait engagé un total de 36 athlètes dans cette compétition, à raison de six candidats par catégorie d'âge et par sexe, à savoir : 12 seniors (6 messieurs et 6 dames), 12 juniors (6 messieurs et 6 dames) ainsi que 12 cadets (6 garçons et 6 filles).

Chez les messieurs, cinq des six athlètes retenus par la Direction technique nationale (DTN) étaient membres de la sélection nationale militaire (CREPSM), en l'occurrence : Bourouina Kheireddine, Laâmène El Hadji, Hadjlaoui Hamza, Khaouas Rabah et Zengli Mansour,

alors que le sixième représentant, Youssfi Hamza était sociétaire du CSF Sétif.

Chez les dames, la DTN a essentiellement privilégié les athlètes de Bordj Bou Arréridj et de l'AS Protection Civile d'Alger, considérées comme les plus en forme du moment, tout en renforçant le groupe par deux émigrées. Il s'agit de Bouakila Athina et Bahi Azoum Fatihia, qui évoluent



en France, et qui avaient représenté l'Algérie lors de ces Championnats arabes aux côtés de Kenza Dahmani et Tinhinane Boumaâza (Bordj Bou Arréridj), ainsi que Riham Sennani et Malika Benderbal de l'AS Protection Civile d'Alger.

Chez les juniors (garçons), la DTN avait jeté son dévolu sur Oussama Cherrad (Bordj Bou Arréridj), Benkrama Mohamed (Batna), Amdani Zakaria (Bordj Bou Arréridj), Ousser Younès (Tlemcen), Drabli Amine (CREPSM) et Tibouk Fouad (Jijel), alors que chez les juniors (filles), le choix s'était porté sur Boudouha Yasmine (Sétif), Habbaché Asma (Bordj Bou Arréridj), Habbache Khadija (Bordj Bou Arréridj), Aïb Ahlam (MSila), Dahmani Yamina (Chlef) et Bouakba Fatima Zohra (Aïn Defla).

Chez les cadets, la Direction technique nationale avait

retenu Lefilef Aïssa (Jijel), Saâda Mohamed (Chlef), Daoud Abderrahmane (Sétif), Dalaâ Yazid (Chlef), Saâdou Kheireddine (Aïn Defla) et Touati Abdeslam (Chlef), ainsi que Chibah Nawal (Tizi-Ouzou), Rezig Ghania (Chlef), Harizi Mokhtaria (Tissensilt), Mekki Ismahan (Bordj Bou Arréridj), Hadj-Abdelkader Nouzha (Ind) et Maâmar Hadjira (Chlef) chez les filles.

«La sélection de ces athlètes s'était faite sur la base des résultats obtenus lors des trois premières éditions du challenge national de cross» a expliqué le DEN.

En plus de la Jordanie, pays hôte, plusieurs pays arabes ont pris part à cette compétition, en l'occurrence le Maroc, l'Algérie, l'Irak, le Djibouti, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, le Bahreïn, le Sultanat d'Oman, le Koweït, la Tunisie, le Liban, le Yémen et la Palestine.

## TENNIS / COUPE DU MONDE : Sydney accueillera la phase finale

La ville australienne de Sydney a été désignée pour accueillir la phase finale de la première édition de la nouvelle World Team Cup, une Coupe du monde des nations de tennis organisée en janvier 2020 par l'ATP, tandis que certains matches de groupe auront lieu à Brisbane. Une autre ville en Australie, qui pourrait être Adélaïde selon certains médias, accueillera des matches de groupes en plus de Brisbane et Sydney, à l'occasion de cette épreuve de 10 jours qui commencera le 3 janvier, et se clôturera à une semaine de l'Open d'Australie, pre-

mière levée du Grand Chelem. Cette épreuve «regroupera les meilleurs du monde pour un événement par équipes majeur qui offrira des points ATP», a mis en avant le patron du circuit Chris Kermode, qui se targue d'avoir le soutien de Roger Federer et Novak Djokovic et d'avoir doté sa compétition de 15 millions de dollars (environ 13,16 M EUR).

Cette Coupe du monde de tennis, baptisée ATP Cup, qui fait son retour après avoir été disputée à Düsseldorf entre 1978 et 2012, regroupera 24 nations réparties en six groupes avant une phase finale à huit. Jusqu'à cinq joueurs com-

poseront chaque équipe. Deux simples et un double seront au programme de chaque rencontre.

L'ATP Cup a été relancée au moment où la légendaire Coupe Davis a vu son format être totalement revisité: l'épreuve, organisée par la Fédération internationale de tennis (ITF), aura désormais lieu sur une semaine fin novembre 2019 à Madrid, soit moins de deux mois seulement avant la compétition de l'ATP et à la fin d'une saison exigeante, ce qui a déjà poussé plusieurs stars à annoncer qu'elles ne la joueront pas.

## CHAMPIONNAT ITF/CAT AFRIQUE DU NORD U14 : Les Algériens s'arrêtent en quarts de finale

Les hommes Slimane Kichou, Mohamed Reda Ghettas et Imen Ghettas, seuls Algériens encore en course dans le 2e Championnat ITF/CAT de la région de l'Afrique du Nord des U14 qui se déroule au Tennis club de Bachdjahar (Alger), ont été éliminés dimanche soir en quarts de finale des épreuves individuelles. Kichou a perdu devant l'Egyptien Hadi El Kordy (6-1, 6-1) et le Marocain Ilyas Lahlu (4-6, 6-1, 6-1). Pour sa part, Imen Ghettas, exempté du premier tour, a connu le même sort (6-1, 6-3) devant l'Egyptienne Jermine Mahmoud, tête de série N.1. Ses coéquipières Rawane Mebarki, Chiraz Boukholla et Serine Kaidi ont quitté la compétition dès le premier tour. Mebarki a perdu difficilement devant l'Egyptienne Meriem Khaled Ibrahim (6-4, 4-6, 6-2), alors que Boukholla est tombée (6-0, 6-2) contre la Tunisienne Hiba Heni. Kaidi a été sortie, elle, par l'Egyptienne Yasser Attia Meriam (6-3, 6-1). La compétition a débuté samedi par les épreuves individuelles qui se poursuivront jusqu'à mardi, tandis que celles par équipes sont programmées du 9 au 13 du même mois. L'Algérie est la mieux représentée avec huit athlètes (4 garçons et 4 filles), devant le Maroc (4 garçons et 3 filles), l'Egypte (2 garçons et 3 filles), la Tunisie (1 garçon et 1 fille) et la Libye (3 garçons). La sélection algérienne est encadrée par les entraîneurs Abdelhafid Ghettas et Nabila Bouchabou. Le juge arbitre algérien Abderrahmane Cherifa «White Badge» dirige les tableaux. Hamza Khelassi étant le directeur du tournoi.

## LIGUE 1 MOBILIS/ MC ORAN : Cherif El Ouezzani soutient Belatoui et tire la sonnette d'alarme

L'ancien international algérien, Si Tahar Cherif El Ouezzani, a écarté l'éventualité de prendre les commandes techniques du MC Oran, tout en affichant sa disponibilité pour aider la formation qui l'a enfanté à se maintenir en Ligue 1 Mobilis de football.

«Je n'ai aucune intention d'entraîner le MCO.

Il y a déjà un entraîneur en place, en la personne de mon ancien coéquipier au club, Omar Belatoui, et nous devons tous le soutenir dans sa mission», a déclaré Cherif El Ouezzani à l'APS.

Le champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990 s'exprimait en marge de la signature par la direction du MCOr d'un contrat de partenariat avec l'entreprise Hyproc (filiale de Sonatrach) dimanche soir.

Sa présence dans cette cérémonie, ainsi qu'à la réunion du matin du même jour ayant regroupé le wali d'Oran et les membres du Conseil d'administration du vieux club oranaise a donné libre court aux spéculations concernant un éventuel retour de l'ex-entraîneur du CR Belouizdad aux affaires du club de ses premiers amours.

«Je suis là en tant qu'ancien joueur du MCO qui souhaite tout le bien à ce club pour retrouver son lustre d'autan.

Mon retour à la barre technique de cette formation est à écarter, mais je peux néanmoins exercer un autre poste, comme directeur sportif ou



technique. Le plus important, est de donner un coup de main au "Mouloudia" pour se maintenir cette saison, avant de songer à un projet sportif ambitieux en vue de l'avenir», a encore dit Cherif El Ouezzani.

Il a en outre confirmé avoir été sollicité par les autorités locales pour justement s'impliquer dans la gestion du MCO, tout en précisant qu'il n'a eu aucun contact direct avec l'actuelle direction du club que préside Ahmed Bel-

adj. Invité à commenter l'accord de partenariat signé par le MCO avec Hyproc, Cherif El Ouezzani s'est dit «réjoui par cet énorme acquis dont vient de bénéficier le club».

«Tout le monde sait que c'est sous la houlette de Naftal, une autre filiale de Sonatrach, que le MCO a remporté la majorité de ses titres.

En bénéficiant de l'apport d'Hyproc, le club aura tous les atouts pour rebondir.

Mais au risque de me répéter, la priorité à présent est

de sauver l'équipe de la relégation», a-t-il conclu.

Le MCO, qui reste sur une défaite en déplacement face au CA Bordj Bou Arréridj (3-1), dans le cadre de la 16e journée du championnat, partage la 10e place, comme potentiel troisième relégable, avec l'AS Médéa, le CABBA, l'AS Ain M'lila et l'USM Bel Abbès.

Ces 5 formations comptent 18 points distançant d'une seule unité le 15e et avant dernier, le DRB Tadjjanet.

## LIGUE 1 : Hyproc arrive, une nouvelle page s'ouvre pour le MC Oran (wali)

Une nouvelle page s'ouvre pour le MC Oran après la signature dimanche d'un accord de partenariat avec «Hyproc Shipping Company» (filiale de Sonatrach) d'Arzew, s'est réjoui le wali d'Oran, Mouloud Cherifi.

Présidant la cérémonie de signature de cet accord déroulé au siège de l'entreprise Ayal de Sonatrach, le chef de l'exécutif a félicité la famille mouloudéen pour cet «énorme acquis qui devra permettre au club de Ligue 1 de retrouver son lustre d'autan».

«Pratiquement tous les titres remportés par le MCO par le passé ont été réalisés du temps où le club était sous la coupe d'une entreprise nationale (Nafatal, ndlr).

L'arrivée de l'une des filiales de Sonatrach pour prendre les destinées du club phare de la capitale de l'Ouest ne devra qu'être bénéfique pour ce dernier», a ajouté M.

Cherifi.

L'accord conclu entre les deux parties et signé par le président du Conseil d'administration du MCO, Ahmed Belhadj, et le président directeur général d'Hyproc, Boudia Hocine, s'inscrit également dans le cadre de la politique d'accompagnement décidée par les pouvoirs publics au profit des formations de l'élite, a encore précisé le wali d'Oran, informant au passage qu'une réunion est programmée entre les deux partie pour mercredi prochain afin «d'étudier les détails de leur accord de partenariat et sa nature».

A ce propos, le directeur local de la jeunesse et des sports, Badreddine Gharbi, a indiqué à l'APS, que le processus qui sera enclenché dans les prochains jours devra aboutir au désistement des actionnaires de la société sportive par actions (SSPA) du MCO de leurs actions au profit d'Hyproc pour que cette société devienne l'actionnaire majoritaire de la SSPA en question.

Pour sa part, le président Belhadj, qui a pu pour la première fois depuis près de trois années, se réunir avec les membres de son Conseil d'administration, s'est dit «réjoui» par l'accord conclu avec Hyproc, estimant que «le souhait de toute la famille mouloudéenne a été exaucé pour l'occasion avec l'arrivée d'une société nationale d'envergure pour assister le club et le soutenir».

«En signant cet accord, j'ai prouvé que je ne m'accroche pas dans mon poste.

Personnellement, j'ai tout le temps milité pour que le MCO soit affilié à une entreprise nationale.

Cela dit, le plus important maintenant pour nous est d'unir nos efforts pour préserver la place du Mouloudia parmi l'élite en attendant d'enclencher un nouveau départ la saison prochaine avec un nouveau projet à même de permettre à notre cher club de renouer avec les consécrations», a-t-il poursuivi. Le MCO, qui reste sur une défaite contre le CA Bordj Bou Arréridj, samedi à Magra (3-1) dans le cadre de la 16e journée du championnat, partage la 10e place avec quatre autres formations toutes menacées de relégation. A souligner que le deuxième club d'El Bahia, en l'occurrence, l'ASM Oran, qui évolue en Ligue deux, devra à son tour bénéficier dans un proche avenir de l'arrivée d'une société nationale pour prendre ses commandes, selon les affirmations du wali d'Oran au cours de son allocution.

APS

## USM ALGER : «simple entorse» pour l'attaquant Ardji

L'attaquant de l'USM Alger Walid Ardji, blessé à une cheville vendredi lors de la défaite (1-0) chez le DRB Tadjjanet pour le compte de la 16e journée du championnat de Ligue 1 de football, ne souffre finalement «que d'une entorse» et devrait réintégrer le groupe «dans une semaine», a indiqué lundi la direction du club algérois.

À son retour à Alger, «Ardji a passé des examens médicaux plus approfondis et ces derniers n'ont révélé qu'une légère entorse».

Il devrait donc pouvoir réintégrer le groupe dans une semaine», a écrit la direction des Rouge et Noir dans un bref communiqué diffusé sur son site officiel.

Ardji (23 ans) s'était blessé d'entrée de jeu face au DRB Tadjjanet et avait dû céder sa place dès la 10e minute de jeu, faisant redouter le pire.

Cependant, les derniers examens médicaux ont été rassurants, au grand bonheur du coach Thierry Frogier qui sera probablement content de récupérer son joueur dans les plus brefs délais.

Malgré sa défaite à Tadjjanet, l'USMA



reste leader de la Ligue 1 avec quatre longueurs d'avance sur son actuel dauphin, la JS Kabylie, qui, elle, a ramené

une précieuse victoire de son déplacement chez la JS Saoura (1-0).

## CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS : Les stades aux contrats d'assurance invalides ne seront pas homologués (LIRF)

Les stades abritant des matches de la Division inter-régions de football «ne seront pas homologués» en vue de la phase retour «si leurs contrats d'assurance ne sont pas en cours de validité» a annoncé lundi la Ligue inter-régions (LIRF). «La ligue inter-régions rap-

pelle aux clubs que les stades dans lesquels ils évoluent sont soumis à une police d'assurance. Il leur est donc demandé de se rapprocher des propriétaires de ces installations pour s'informer sur la validité du contrat, a commencé par indiquer cette instance dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel, à seulement quelques jours de la reprise de la compétition, après la trêve hivernale. La Ligue a informé les clubs que «si un contrat arrivé à terme n'est pas renouvelé» procédera aussitôt à la «suspension de l'homologation» du stade concerné. LIRF avait

profité de la trêve hivernale pour faire jouer les matches en retard de la 15e et dernière journée de la phase «aller», à savoir : ICST - CRMB (4 janvier) et CBM - MBR (5 janvier), alors que le troisième et dernier match en retard, mettant aux prises l'IRBB et l'USS est prévu ce mardi, 8 janvier 2019.

## La Guinée accepte d'accueillir la CAN-2025 au lieu de celle de 2023 (CAF)

La Guinée a « accepté » d'organiser la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en 2025 au lieu de celle de 2023, entraînant un glissement du calendrier après le retrait de l'édition 2019 au Cameroun, a annoncé hier à Conakry le président de la Confédération africaine de football (CAF), Ahmad Ahmad.

En visite dimanche à Conakry avec le président de la FIFA Gianni Infantino, Ahmad Ahmad a rencontré le président guinéen Alpha Condé. Et à l'issue de cette entrevue avec le chef d'Etat, le Malgache a affirmé que la Guinée a donné son feu vert.

« Les présidents du Cameroun et de la Guinée ont accepté le glissement du calendrier de l'organisation des prochaines CAN, il reste à rencontrer le président de la Côte d'Ivoire », a affirmé le patron du foot africain. « Nous avons toujours clamé haut et fort que le football africain ne peut se développer sans une collaboration étroite avec nos Chefs d'Etat. Et aujourd'hui, je suis très ravi d'entendre que le président Alpha Condé ait accepté d'abrévir la CAN-2025. Le reste on va discuter avec le président de la Côte d'Ivoire », a-t-il ajouté.

En 2014, la CAF avait attribué les trois prochaines CAN d'un coup: 2019 au Cameroun, 2021 à la Côte d'Ivoire et 2023 à la Guinée.

Or, après le retrait de l'organisation au Cameroun en 2019, la CAF a décidé de procéder à un décalage, attribuant l'édition 2021 à ce pays et l'édition 2023 à la Côte d'Ivoire, ce qui laissait en suspens le sort de la Guinée.

L'Egypte et l'Afrique du Sud se sont portés candidats pour organiser l'édition 2019, dans moins de six mois et, pour la première fois de l'histoire, en présence de 24 pays au lieu de 16. La CAF doit prendre sa décision mercredi lors d'une réunion de son comité exécutif à Dakar, au lendemain de la désignation du Ballon d'Or africain de l'année.

« Je le dis en tant que dirigeant et administrateur du football africain, après y avoir réfléchi. Et j'y pense encore. Il n'y a pas que les six stades, il faut construire des hôtels. Il y a aussi les hôpitaux, les télécommunications, les routes, les compagnies aériennes. C'est à cause de tout ça. Il y a beaucoup de choses. L'accueil conjoint, comme nous l'avons vu entre le Gabon et la Guinée Equatoriale, serait-il une solution de repli envisageable? », s'est demandé le dirigeant.

La CAF tient donc le feu vert de 2 des 3 pays concernés par le glissement des prochaines CAN.

Convincre le dernier pays concerné, la Côte d'Ivoire, qui a saisi le Tribunal arbitral du sport (TAS), risque en revanche de s'avérer plus compliqué pour l'instance dirigeante du football africain.

## TRANSFERT : Boudebouz donne son accord pour rejoindre l'OGC Nice (presse)

Le milieu offensif international algérien du Bétis Séville (Liga espagnole de football) Riyad Boudebouz, en manque du temps de jeu, a donné son accord pour rejoindre l'OGC Nice (Ligue 1 française), rapportait hier l'édition en ligne du quotidien ibérique Estadio Deportivo.

Après avoir émis le vœu de rester en Andalousie jusqu'à la fin de la saison, Boudebouz (28 ans) a fini par donner son accord à l'issue d'une discussion téléphonique avec l'entraîneur français du club azuréen Patrick Vieira, précise la même source.

Reste à trouver un accord entre les deux clubs sur le plan financier. Estadio Deportivo ajoute que le Bétis aurait refusé l'option d'un prêt et réclame 14 millions d'euros pour céder l'ancien Sochalien, alors que Nice insiste pour un prêt avec option d'achat ne dépassant pas les 11 millions d'euros.

Dans le cas où le transfert se concrétise, Boudebouz rejoindrait son compatriote et coéquipier en équipe nationale le latéral droit Youcef Atal.

Ayant rejoint le club andalou durant l'été 2017 en provenance de Montpellier (France) pour un contrat de quatre saisons, Boudebouz (28 ans) n'a pu exprimer pleinement son talent avec le Bétis. Il compte dix apparitions (612 minutes) depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues.

Boudebouz (25 sélections avec l'E.N/ 2 buts) avait quitté la France en 2017 après neuf saisons (301 matchs, 45 buts et 53 passes décisives) où il avait eu à porter également les couleurs de Bastia et Sochaux.

## LIGUE 2 MOBILIS : Bientôt un partenaire économique pour l'ASMO Oran

Les autorités de la wilaya d'Oran s'activent pour permettre au deuxième club de football de la ville, en l'occurrence l'ASMO Oran, d'être affilié à une entreprise nationale à même de lui assurer des entrées financières pérennes.

L'annonce a été faite par le wali d'Oran, Moulood Chérifi, en marge de la cérémonie de signature d'un contrat de partenariat entre le MC Oran et Hyproc Shipping Compagny (filiale de Sonatrach), un accord qui devrait ouvrir une nouvelle ère pour le grand club de la capitale de l'Ouest.

« Les contacts sont en cours pour parvenir à offrir au deuxième club de la ville, l'ASMO, le même privilège que le MCO.

Les contacts sont en cours, et progressivement, on aura un bon résultat, car on veut aussi donner les moyens à l'ASMO pour retrouver son lustre d'autan », a déclaré le chef de l'exécutif.

A l'instar du MCO, l'ASMO fait face à une situation financière très compliquée lui ayant valu de descendre, il y a trois saisons, en Ligue 2.

Ses ambitions de re-



trouver l'élite à l'issue de l'exercice en cours ont été freinées par le manque flagrant du nerf de la guerre causant aux Vert et Blanc de se morfondre au bas du classement depuis le début de cette saison.

Ala direction de la société sportive par actions (SSPA) de l'ASMO, l'on se frotte déjà les mains, tout en souhaitant que les contacts dont a parlé le wali d'Oran aboutissent dans les meilleurs délais

pour que le club envisage d'aborder la saison à venir sous de meilleurs auspices.

Les observateurs à El Bahia estiment, pour leur part, que le football oranaise aura à saisir cette aubaine pour renaitre de ses cendres.

C'est là aussi l'objectif des autorités locales dans la capitale de l'Ouest du pays veulent profiter de l'organisation à Oran de la 19e édition des Jeux méditerranéens en 2021 pour en tirer un maximum de profit, dont particulièrement la relance du sport en général dans cette ville qui a tout le temps enfanté des champions nationaux et internationaux dans toutes les disciplines.

## CHAMPIONNAT SAOUDIEN DE FOOTBALL: L'Algérien Medjani rejoint Ohod (club)

Le défenseur international algérien Carl Medjani s'est engagé dimanche soir avec Ohod, a annoncé le club pensionnaire du championnat saoudien de football sur son compte twitter sans dévoiler la durée de son contrat.

Medjani avait résilié samedi son contrat le liant avec le club Sivasspor (championnat turc de football).

L'international algérien (33 ans) avait rejoint Sivasspor 2017 pour un contrat de deux saisons en provenance de l'autre formation turque Trabzonspor.

En janvier 2016, il décida de s'exiler en Espagne pour s'engager avec Levante UD pour rester six mois avant de passer la même pé-

riode avec Leganés, l'autre pensionnaire du championnat d'Espagne.

Il revient ensuite en Turquie.

La dernière apparition de Medjani (62 sélections/ 4 buts) sous le maillot de l'équipe nationale remonte au 14 novembre 2017 en amical face à la Centrafrique (3-0) au stade du 5-juillet sous la



conduite de l'ancien coach Rabah Madjer. Il n'a plus été convoqué chez les Verts depuis l'arrivée de Djamel Belmadi en août 2018.

## La sélection nationale U23 poursuit son stage au CTN

La sélection nationale des moins de 23 ans poursuit son regroupement au Centre technique national de Sidi Moussa (CTN) entamé dimanche, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), sur son site officiel.

Une liste de 25 joueurs a été convoquée pour ce stage qui devrait s'achever mercredi prochain. Selon la même source, ce regroupement entre dans le cadre de la préparation des futures échéances de cette sélection.

Liste des joueurs: Gardiens de but: Boutaga Ahmed, Sifour Abdelmoumen, Daas Said. Défenseurs: Bouguerra Aymen, Guettal Oussama, Boudechicha Aissa, Mouali Hamza, Belaid Zineddine, Douar Youcef, Merouani M'hamed, Azzi Imadeddine. Milieux: Tahri Abdeljalil, Boudaoui Hicham, Belarbi Kamel, Farhi Ibrahim, Merrill Islam, Kadri Abdellah, Benhannouda Billel. Attaquants: Kaïbou Abdelkader, Bechou Youcef, Freiher Boumediene, Yaïche Ilyes, Kadour Cherif Chaker, Lakdjaa Issad, Zorgane Adem.



**FULHAM S'INTÉRESSE À ORIGI**

Fulham s'intéresserait de près à la situation de Divock Origi (23 ans), lequel peine à s'imposer à Liverpool. Selon le Sun, les Cottagers pourraient mettre 17 millions d'euros sur la table pour s'attacher les services de l'attaquant belge. Pour rappel, Origi a inscrit 1 but en 2 apparitions en Premier League, cette saison. Il avait été recruté pour un montant de 13 millions d'euros, en juillet 2015.



## Nouveau rebondissement dans le dossier Oblak ?

Un temps réticent à prolonger son contrat avec l'Atletico Madrid, Jan Oblak serait tout proche de trouver un accord avec les dirigeants rojiblanco pour la signature d'un nouveau bail.

Bien que le Paris Saint-Germain dispose de deux gardiens dans son effectif en les personnes d'Alphonse Aréola et de Gianluigi Buffon, la direction parisienne n'aurait pas clos le dossier Jan Oblak. Ekipa dévoilait en octobre dernier que l'international slovène de l'Atletico Madrid refuserait de signer un nouveau contrat pour prolonger l'actuel courant jusqu'en 2021. Cependant comme Enrique Cerezo le révélait dernièrement, Oblak pourrait bel et bien rester à l'Atletico Madrid pour de nombreuses années encore. La Cadena Cope fait le point sur l'opération Jan Oblak. Selon les informations du média ibérique, l'Atletico Madrid serait dans l'ultime phase des discussions pour le contrat du portier des Colchoneros. Sa clause libératoire fixée à 100M€ devrait être augmentée grâce à ce nouvel accord présent, il en serait de même pour la durée de son bail. Les négociations seraient très avancées, ce qui devrait alors considérablement refroidir les ardeurs du PSG pour Oblak.

## Une ouverture inespérée pour Dybala

A contrario de l'été dernier, les dirigeants du PSG pourront peut-être faire mouche en ce qui concerne Paulo Dybala (Juventus) cette année.

D'après le journal italien Tuttosport, les décideurs du Paris Saint-Germain font partie de la liste des courtisans majeurs de Dybala. A ce stade, les Franciliens figurent même au premier rang aux côtés du Bayern Munich et de Manchester City qui ont aussi des moyens financiers colossaux.

Si la Juventus décidait de recruter un autre joueur de classe internationale, comme par exemple... Kylian Mbappé (En savoir plus), alors elle vendrait en parallèle un joueur majeur de son effectif. Réticents à l'idée de céder Paulo Dybala lors du dernier mercato estival, les Bianconeri auraient revu leur copie.

## ARSENAL SE LANCE SUR JAMES RODRIGUEZ

En difficulté au Bayern Munich, le meneur de jeu James Rodriguez aimerait mettre fin à son prêt pour rentrer rapidement au Real Madrid. Par la suite, il pourrait de nouveau quitter les Madrilènes puisque plusieurs clubs seraient disposés à l'accueillir. La Juventus ou encore Liverpool se seraient déjà positionnés. Selon Don Balón, une nouvelle formation anglaise songerait à accueillir l'international colombien. Il s'agit d'Arsenal. Les Gunners pourraient mettre gros sur la table pour boucler l'affaire. Une somme de 70 millions d'euros serait évoquée.



## LEICESTER CITY HUMILIÉ EN CUP

Les Foxes de Leicester ont fauté en Cup ce dimanche. En 32es de finale, ils se sont fait sortir par une équipe de D4, Newport. Leicester s'est fait sortir par une équipe qui lui est pourtant largement inférieure sur le papier. C'est une surprise et ça l'est d'autant plus que les champions d'Angleterre étaient sur une belle dynamique en championnat. Durant le dernier mois, ils se sont offert le scalp de Chelsea et de Manchester City. Avec ce revers, Puel se retrouve de nouveau dans l'œil du cyclone.

## Man United arrive sur le dossier Carrasco

Actuellement en Chine où il est sous contrat avec le Dalian Yifang, l'ailier Yannick Carrasco pourrait faire son retour sur le sol européen cet hiver.

Déjà dans le viseur du Milan AC qui réclame un prêt avec option d'achat, l'international belge aurait également une touche en Angleterre.

Selon le Daily Mirror, la formation de Manchester United se serait positionnée sur l'ancien monégasque. Les Red Devils pourraient formuler une première offre de 25 millions d'euros.



## Salah honoré pour le mois de décembre

Mohamed Salah a été désigné meilleur joueur du mois de décembre en Premier League, par l'Association des footballeurs professionnels. Récompensé par les fans, l'attaquant égyptien de Liverpool a été préféré à Eden Hazard (Chelsea), Harry Kane (Tottenham), Ricardo Pereira (Leicester City), Paul Pogba et Marcus Rashford (Manchester United). En décembre, l'ancien Romain a marqué six buts en sept rencontres, dont un triplé face à Bournemouth (4-0).

**GABON****L'Algérie condamne la tentative de "coup de force" au Gabon**

L'Algérie a condamné la tentative de "coup de force" perpetré lundi matin au Gabon par des militaires, se félicitant du rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel dans ce pays, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

L'Algérie, qui a toujours rejeté toutes les tentatives de prise de pouvoir par la force, se félicite du rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel dans ce pays ami et rappelle la position africaine commune prise au 35ème sommet de l'OUA qui s'est tenu à Alger en juillet 1999, consacrée par l'Acte constitutif de l'Union africaine qui condamne et rejette tout changement anti-constitutionnel dans les pays du continent", précise la même source.

**APN: Installation du groupe d'amitié «Algérie-Croatie»**

Le groupe parlementaire d'amitié «Algérie-Croatie» a été installé hier à Alger, en vue de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine parlementaire, indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). La cérémonie d'installation a été présidée par Abderrazak Terbeche, vice-président de l'APN chargé des affaires extérieures, en présence de l'ambassadeur de la République de Croatie à Alger, Marin Andrijavic et d'un représentant du ministère des Affaires étrangères. Dans son allocution à l'occasion, M. Terbeche a passé en revue «les relations qui

historiques qui lient les deux pays amis, notamment durant la Glorieuse guerre de libération nationale», rappelant «la cohésion des peuples algérien et yougoslave à l'époque». Il a rappelé, en outre, «le rôle important de la diplomatie parlementaire dans le renforcement de la coopération bilatérale», appelant à l'impératif «d'échanger les informations sur les domaines législatif et juridique, et l'institution de cadres de dialogue et d'échange entre les parlementaires algériens et leurs homologues croates». Le diplomate croate a salué pour sa part «la profondeur des relations qui

lient les deux pays et peuples», ajoutant que ce groupe parlementaire d'amitié sera susceptible de «donner une forte impulsion aux relations bilatérales», formant le vœu de voir «ses relations se développer davantage notamment dans le volet économique». Le député Akacha Fakih, chargé de présider ce groupe parlementaire a affirmé l'impératif «d'ancrer les liens unissant les deux pays dans plusieurs domaines», exprimant sa détermination «à œuvrer à leur promotion à la faveur des programmes parlementaires étudiés qui seront tracés prochainement».

**ALGÉRIE-FRANCE****L'opération d'identification des crânes des martyrs de la résistance populaire se poursuit**

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni a indiqué, hier à Alger, que la commission technique algérienne composée d'experts et de spécialistes «poursuit son travail» pour identifier les crânes des martyrs de la résistance populaire conservés au Musée de l'Homme à Paris pour les restituer à l'Algérie, précisant que 31 crânes ont déjà été identifiés. Dans une déclaration à la presse au terme d'une cérémonie coprésidée avec le ministre du tourisme, Abdellader Benmessaud pour la signature d'un convention de coopération entre les deux secteurs

portant renforcement du tourisme historique, M. Zitouni a précisé que «l'opération d'identification des crânes des martyrs des révoltes populaires conservés au Musée de Paris exige beaucoup de temps vu leur nombre très important». «Cette commission poursuit son travail. Elle s'est déplacée à deux reprises pour identifier ces crânes conservés au Musée depuis plus de 150 ans», a fait savoir M. Zitouni, précisant que «31 crânes ont été identifiés jusqu'à présent et la commission se réunira prochainement avec la partie française pour poursuivre son travail

dans ce cadre». «Les crimes perpétrés contre les Algériens durant l'ère coloniale peuvent être ignorés ou oubliés et sont impréscriptibles, ce qui exige un travail avec tous les autres secteurs concernés pour préserver la mémoire de la Nation au profit des générations montantes», a souligné le ministre. Dans ce cadre, il a rappelé les négociations en cours entre l'Algérie et la France pour «restituer les archives de la guerre de libération, trouver une solution au dossier des disparus, restituer les crânes et indemniser les victimes des essais nucléaires», indiquant que la

commission chargée du dossier des archives œuvre actuellement avec les responsables des archives en France à trouver une solution à cette question». Par ailleurs, le ministre a fait état de démarches avec les secteurs des Moudjahidines et des Travaux publics et des Transports à l'effet de réserver des espaces dans le nouvel aéroport international pour faire connaître l'histoire de la Nation riche en hauts faits, précisant que l'opération de baptisation des lieux des noms des martyrs de la guerre de libération se poursuit à travers toutes les wilayas du pays.

**ALGÉRIE-EGYPTE****Bouchareb réaffirme la disponibilité de l'Algérie à développer sa coopération avec l'Egypte dans divers domaines**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Moud Bouchareb a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte à Alger, Aymen Djamel-Eddine Abdelfattah Mechrafa, auquel il a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à développer sa coopération avec l'Egypte dans divers domaines, indique un communiqué de l'APN.

Evoquant «les dénominateurs et les défis communs qui caractérisent les relations bilatérales», M. Bouabré a réaffirmé «la disponibilité de l'Algérie à développer sa coopération avec l'Egypte dans divers domaines et à la hisser au niveau de ces relations historiques», a indiqué la même source. A cette occasion, le président de l'APN a passé en revue le rôle de son institution ainsi que les réformes politiques engagées par le président de la République, Abdelaïz Bouteflika», mettant en exergue «la démocratie participative, les droits et libertés individuelles et collectives consacrés par la dernière Constitution». Par ailleurs, M. Bouchareb a abordé «les résultats de la concorde civile et la charte pour la paix et réconciliation nationale», louant «la clairvoyance du président Bouteflika dont les efforts, dans ce sens, ont été cautionnés par le peuple», et saluant par la même occasion «le rôle des institutions sécuritaires dans la lutte antiterroriste et la préservation de la sécurité et de la stabilité de l'Algérie». M. Bouchareb a consacré une partie de ses entretiens à la situation prévalant dans certains pays à l'instar de la Libye, du Mali, du Sahara Occidental et de la



Palestine, affirmant ainsi «le souci de l'Algérie de soutenir les causes justes, et son attachement à résoudre les crises à travers le dialogue et la non-ingérence dans les affaires internes des pays». De son côté, l'ambassadeur égyptien «s'est félicité des liens historiques et géographiques bilatéraux», exprimant «sa satisfaction quant à la convergence des vues entre les deux pays vis-à-vis de plusieurs questions, en tête desquelles la lutte antiterroriste». M. Mechrafa a appelé à «la promotion de la coopération parlementaire et la redynamisation des deux groupes parlementaires d'amitié», a conclu le communiqué.

**EXAMENS SCOLAIRES 2019 : La confirmation des inscriptions du 14 janvier au 14 février**

Le site de l'Office national des examens et concours (ONEC) sera rouvert du 14 janvier au 14 février pour la confirmation d'informations des inscriptions des candidats pour les examens scolaires nationaux, session 2019, a annoncé hier le ministère de l'Éducation nationale. Pour le baccalauréat aura lieu du 16 au 20 juin, celui du Brevet d'enseignement moyen (BEM) du 9 au 11 juin, tandis que l'examen de la 5<sup>e</sup> année primaire est fixé au 29 mai.

**POLICE**  
**Rencontres d'orientation au profit des unités opérationnelles de police de sécurité publique**

Un programme national de rencontres d'orientation au profit des forces de police relevant des services opérationnels de la sécurité publique, des unités de maintien d'ordre et des brigades de sécurité routière, a été tracé par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), en coordination avec les inspections régionales de police, indiquait hier un communiqué de la DGSN.

Lors de ces rencontres qui interviennent sur instruction du directeur général de la Sécurité nationale, le colonel Mustapha Lahbiri, il a été procédé à «l'analyse et l'évaluation des différents dispositifs mis en place et des effectifs mobilisés pour sécuriser les différentes manifestations de l'année 2018 et également à l'étude des grands axes du plan mobilisation au titre de l'année 2019», précise le communiqué.

**HIER À 3H00**  
**Secousse tellurique de 3,0 degrés enregistrée dans la wilaya de Sétif**

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,0 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 03h00 mn dans la wilaya de Sétif, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre du séisme a été localisé à 5 km au sud ouest d'Aïn Azel dans la wilaya de Sétif, précise la même source.